

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

DECEMBRE, 1842.

No. 10.

LA MONTAGNE LUISANTE, &c.

(Extrait de l'*Histoire de la Nouvelle France*, par L'ESCARBOT.)

Au partir du Port-Royal ils firent voile à la mine de cuivre de laquelle nous avons parlé ci-dessus ès chapitres 28 et 29*. C'est un haut rocher entre deux bayes de mer où le cuivre est enchassé dans la pierre fort beau et fort pur, tel que celui qu'on dit cuivre de rozette. Plusieurs orfèvres en ont vu en France, lesquels disent qu'au-dessous du cuivre il y pourroit avoir de la mine d'or. Ce qui est bien croyable. Car si ces excréments que la nature pousse au dehors sont si purs, même des morceaux qui se trouvent sur le gravier, au pied de la roche, lorsque la mer est basse, il n'y a point de doute que le métal qui est au ventre de la terre ne soit beaucoup plus parfait. Mais c'est un œuvre de loisir. La première mine c'est d'avoir du pain et du vin et du bestial, comme nous disions au commencement de cette histoire. Notre félicité ne gît point ès mines, principalement d'or et d'argent, lesquelles ne servent point au labourage de la terre, ni à l'usage des métiers. Au contraire, l'abondance d'icelles n'est qu'une sarcine, un fardeau, qui tient l'homme en perpétuelle inquiétude, et tant plus il en a moins a-t-il de repos, et moins lui est sa vie assurée.

Avant les voyages du Pérou, on pouvoit serrer beaucoup de richesses en peu de place, au lieu qu'aujourd'hui l'or et l'argent étant avillis par l'abondance, il faut des grands coffres pour retirer ce qui se pouvoit mettre en une petite bouge. On pouvoit faire un

* Le seizième jour d'août, nous partîmes de Tadoussac, et le dix-huitième du dit mois arrivâmes à l'île Percée, où nous trouvâmes le sieur PREVERT, de Saint Malo, qui venoit de la mine, où il avoit été avec beaucoup de peine par la crainte que les Sauvages avoient de faire rencontre de leurs ennemis. . . . Mais avec l'assurance que le dit sieur Prevert leur donna, il les mena jusqu'à la dite mine, où les Sauvages le guidèrent. C'est une fort haute montagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procède de la dite mine de cuivre. Au pied de la dite montagne, il dit que de basse mer y avoit en quantité de morceaux de cuivre, comme il nous a été montré, lequel tombe du haut de la montagne. Ce dit lieu où est la mine gît par les quarante cinq degrez et quelques minutes. Chap. 28.

Et quant à la mine de cuivre reluisante au soleil, il s'en faut beaucoup qu'elle soit comme l'émeraude de *Makké*, de laquelle nous avons parlé au second voyage fait au Brésil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle se trouve des morceaux de franc cuivre, tels que nous avons rapporté en France : et parmi la dite roche y a quelquefois du cuivre, mais il n'est pas si luisant qu'il éblouisse les yeux. Chap. 29.

long trait de chemin avec une bourse dans la manche, au lieu qu'aujourd'hui il faut une valize et un cheval exprès. Et pouvons à bon droit maudire l'heure quand jamais l'avarice a porté l'Espagnol en l'occident, pour les malheurs qui s'en sont ensuivis. Car quand je considère que par son avarice il a allumé et entreteñu la guerre dans toute la chrétienté, et s'est étudié à ruiner ses voisins, et non point le Turc, je ne puis penser qu'autre que le diable ait été auteur de leurs voyages. Et ne faut point m'alléguer ici le prétexte de la religion. Car (comme nous avons dit ailleurs) ils ont tous tué les originaires du pays avec des supplices les plus inhumains que le diable a pu excogiter. Et par leurs cruautés ont rendu le nom de Dieu un nom de scandale à ces pauvres peuples, et l'ont blasphémé continuellement par chacun jour au milieu des Gentils, ainsi que le Prophète le reproche au peuple d'Israël. Témoin celui qui aima mieux être damné que d'aller au paradis des Hespagnols.

Les Romains (de qui l'avarice a toujours été insatiable) ont bien guerroyé les nations de la terre pour avoir leurs richesses, mais, les cruautés Hespagnoles ne se trouvent point dans leurs histoires. Ils se sont contentés de dépouiller les peuples qu'ils ont vaincus, sans leur ôter la vie. Un ancien auteur payen, faisant un essai de sa veine poétique, ne trouve point plus grand crime en eux, sinon que s'ils découvroient quelque peuple qui eût de l'or, il étoit leur ennemi. Les vers de cet auteur ont si bonne grâce, que je ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que ce ne soit pas mon intention d'alléguer guères de latin :

*Orbem jam totum Romanus victor habebat,
Quò mare, quò terrà, quò sidus currit utrumque;
Nec salutus erat : gravidis freta pulsa carinis
Jam peragrabantur : si quis sinus abditus ultra,
Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum,
Hostis erat : fatisque in tristia bella paratis
Quærebantur opes.*

Mais la doctrine du sage fils de SIRACI nous enseigne toute autre chose. Car reconnoissant que les richesses qu'on fouille jusqu'aux antres de Pluton sont ce que quelqu'un a dit, *irritamenta malorum*, il a prononcé celui-là "heureux qui n'a point couru après l'or, et n'a point mis son espérance en argent et trésors," ajoutant qu'il doit être estimé avoir fait choses merveilleuses entre tous ceux de son peuple, et être l'exemple de gloire, lequel a été tenté par l'or et est demeuré parfait. Et par un sens contraire, celui là malheureux qui fait autrement.

Or pour revenir à nos mines, parmi ces roches de cuivre se trouvant quelquefois des petits rochers couverts de diamans y attachés. Je ne veux assurer qu'ils soient fins, mais cela est

agréable à voir. Il y a aussi de certaines pierres bleues transparentes, lesquelles ne valent moins que les Turquoises. Le sieur de CHAMP-DORÉ, notre conducteur de navigations de ce pays-là, ayant taillé dans le roc une de ces pierres, au retour de la Nouvelle France il la rompit en deux, et en bailla l'une au sieur DE MONTS, l'autre au sieur DE POUTRINCOURT, lesquelles ils firent mettre en œuvre, et furent trouvées dignes d'être présentées, l'une au Roy par le dit sieur de Poutrinçourt, et l'autre à la Royné par le dit sieur de Monts, et furent fort bien reçues. J'ai mémoire qu'un orfèvre offrit quinze écus au sieur de Poutrinçourt de celle qu'il présenta à sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres secrets et belles choses dans les terres, desquelles la connoissance n'est point encore venue jusques à nous, et se découvriront à mesure que la province s'habitera.

Le capitaine Champ-doré et moi allions le long des rochers avec marteaux et ciseaux, cherchant s'il y auroit point quelques mines. Ce que faisant nous trouvâmes de l'acier en quantité parmi les roches, lequel fut depuis fondu par le sieur de Poutrinçourt, qui en fit des lingots, et se trouva acier fort fin, duquel il fit faire un couteau qui trançoit comme un rasoir, lequel à notre retour il montra au Roy.

BIOGRAPHIE AMÉRICAINE.

(Pour l'Encyclopédie Canadienne.)

KONDIARONK, chef Huron, par les Français surnommé LE RAT, c'est-à-dire le Rusé, réunissait en lui toutes les qualités du guerrier et de l'orateur. Ennemi juré des Iroquois, il suivit les guerriers de sa nation dans un grand nombre d'expéditions, et se fit remarquer par une intrépidité extraordinaire, et par un grand nombre de faits glorieux qui l'élevèrent au rang de grand chef de sa tribu, et de capitaine dans l'armée française. Il accompagna le marquis de DENONVILLE avec quatre cents hommes de guerre, en 1687, et lui aida à ravager le pays des Iroquois; et dans le temps qu'HAAKOUAUM, un de leurs chefs, et ce général, convenaient d'une trêve à Montréal, il continuait à les harceler, à la tête d'un gros parti, qu'il mena à Catarocouy. Le commandant de ce poste, instruit des négociations qu'on avait entamées, chercha à l'amener à des résolutions pacifiques, et lui signifiâ que ce qu'il avait de mieux à faire, en pareille circonstance, c'était de reconduire ses guerriers à Michillimakinac; ajoutant qu'il désobligerait infiniment le gouverneur général, s'il faisait le moindre mal aux Iroquois. L'adroit Huron eut l'air un peu surpris en apprenant cette nouvelle: il se posséda pourtant, et quoique persuadé qu'on sacrifiait son peuple et ses alliés, il sut dissimuler, et ne laissa échapper aucune plainte.

Il partit de Catarocouy, faisant croire aux Français qu'il reprenait le chemin de son pays. Mais ayant appris que TEGANISSORENS était en marche avec des députés des Cantons, il s'informa de la route qu'il devait suivre, et alla l'attendre à l'Anse de la Famine, où il lui dressa une ambuscade. Il l'aperçut, au bout de quelques jours; et fondit sur ses gens, comme ils débarquaient de leurs canots. Quoique surpris, Téganissorens se défendit avec toute la bravoure qu'on devait attendre de lui; mais la partie n'était pas égale; quelques Iroquois furent tués, et les autres se rendirent. Kondiaronk, interrogé par le chef de la députation, comment il avait pu ignorer qu'il était ambassadeur, feignit d'être plus étonné que lui-même, et protesta que c'étaient les Français qui l'avaient envoyé en cet endroit, en l'assurant qu'il y rencontrerait un parti d'Iroquois qu'il lui serait facile de surprendre et de défaire. Pour persuader Téganissorens de sa bonne-foi, il relâcha tous les Iroquois qui venaient de se rendre à lui, à l'exception d'un seul, qu'il gardait, disait-il, pour remplacer un Huron, qui avait été tué dans le combat.

On prétend qu'il alla seul à Catarocouy, après cette prouesse, et que quelqu'un lui ayant demandé d'où il venait, il répondit qu'il venait de *tuer la paix*: expression dont on ne comprit pas d'abord le sens, mais dont on eut bientôt l'explication, par un des compagnons de Téganissorens, qui s'était enlui au commencement du combat, et que l'on renvoya vers ses compatriotes, pour les convaincre que les Français n'avaient point eu de part à cette perfidie.

Quoiqu'il en soit, Kondiaronk retourna à Michillimakinac, et livra son prisonnier à M. DE LA DURANTAYE. Ce commandant, qui ignorait peut-être l'armistice, mais qui aurait dû connaître les lois de la guerre, ou du moins celles de l'humanité, condamna, dit-on, ce malheureux à passer par les armes. En vain protesta-t-il qu'il était ambassadeur, et que les Hurons l'avaient pris par trahison, Kondiaronk avait prévenu tout le monde que la tête lui avait tourné, et que la peur le faisait extravaguer. Dès qu'il fut mort, le rusé chef fit venir un vieil Iroquois, captif depuis longtems dans sa tribu, lui donna la liberté, et lui recommanda, en le renvoyant, d'informer ses compatriotes que, tout en les amusant par des négociations feintes, le marquis de Dénonville faisait faire des prisonniers sur eux et les faisait fusiller.

Si l'historien contemporain, dit l'auteur de l'Histoire du Canada sous la domination française, n'a ni exagéré ni défiguré les faits, il doit paraître un peu singulier que Kondiaronk n'ait pas été plus mal vu des Français, après leur avoir joué une aussi mauvaise pièce, et que la Durantaye n'ait pas été blâmé d'avoir fait fusiller un prisonnier de guerre. En effet, il ne cessa point de jouir de leurs bonnes grâces. Il fit des prodiges de valeur avec OUREHOUHARE', au combat de la Madeleine, et en 1696, lorsque le chef que

les Français avaient surnommé LE BARON, partit pour Orange, il retint un grand nombre de familles huronnes qui s'étaient d'abord montrées disposées à le suivre chez les Anglais. Ces services signalés pouvaient effacer les torts qu'il avait eus vis-à-vis des Français, s'il l'on doit croire fondées les particularités rapportées plus haut, d'après LAHONTAN et CHARLEVOIX, mais révoquées en doute par M. BIBAUD, pour des raisons qui me paraissent plausibles. Ces services furent suivis d'autres non moins considérables. Etant parti en 1697, avec 150 guerriers, il s'avança sur le lac Ontario, et fit prisonniers quatre éclaireurs, qui lui apprirent que les canots des Iroquois n'étaient pas loin de là, et que les guerriers étaient au nombre de 250. Sur cet avis, et sans tenir aucun compte de la grande supériorité des ennemis, il s'avança vers eux, et lorsqu'il en fut à une portée de fusil, il feignit de se trouver surpris et de prendre la fuite. Une partie des Iroquois se mirent à sa poursuite. Kondiaronk fit force de rames, jusqu'à ce qu'il fut à deux lieues de terre; alors il s'arrêta, et essuya sans tirer la première décharge des Iroquois, qui ne lui tua que deux hommes; puis sans leur donner le temps de recharger, il fondit sur eux avec tant de furie, qu'en un moment tous leurs canots furent percés ou fracassés. Tous ceux des Iroquois qui ne se noyèrent pas furent tués ou pris.

Cette défaite, et la mort de LA-CHAUDIERE-NOIRE, arrivée dans le même temps, forcèrent les Cantons à demander la paix. Kondiaronk prit part aux négociations de 1700. Lorsque les députés Iroquois arrivèrent à Montréal, on les reçut au bruit d'une décharge de boîtes; ce qui choqua fort les alliés de la colonie, qui se demandaient les uns aux autres si c'était ainsi que les Français devaient accueillir leurs ennemis. Le généreux vainqueur des Iroquois fit cesser ces murmures, et signa le traité provisoire du 8 septembre, en disant: "J'ai toujours écouté la voix de mon père, et je jette ma hache à ses pieds; je ne doute point que les gens d'en haut n'en fassent de même. Iroquois, imitez mon exemple." Il me semble qu'un homme qui se serait rendu coupable des actes de perfidie et de cruauté qui lui ont été attribués par un historien trompeur ou trompé, n'aurait pu dire qu'il avait toujours écouté la voix de son père, c'est-à-dire du gouverneur de la Nouvelle-France. Une nouvelle conférence fut convoquée pour l'année suivante, 1701. Montréal se vit rempli de Sauvages de toutes les tribus, au nombre de plus de 2000. M. de CALLIERES, alors gouverneur général, fondait sa principale espérance pour le succès de ses desseins sur le chef Huron, à qui l'on avait presque toute l'obligation de cette réunion et de ce concert jusqu'alors inconnu pour la paix générale. La première audience eut lieu le 1er août: Kondiaronk se trouva mal au commencement de sa harangue: on le secourut avec empressement, et lorsqu'on l'eut fait revenir à lui, on le fit asseoir dans un fauteuil, au milieu de l'assemblée, et

chacun s'approcha pour l'écouter. Il fit avec modestie, et en même temps avec dignité, le récit de tous les mouvemens qu'il s'était donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations : il s'étendit sur la nécessité de cette paix, sur l'avantage qui en résulterait pour tout le pays en général, et pour chaque peuple en particulier, et démêla avec une singulière sagacité, les intérêts divers des uns et des autres. Puis, s'adressant à M. de Callières, il le conjura de faire en sorte que personne n'eût à lui reprocher d'avoir abusé de la confiance qu'on avait eue en lui. Sa voix s'affaiblissant de plus en plus, il cessa de parler. Il se trouva plus mal à la fin de la séance, et fut porté à l'hôtel-dieu, où il mourut le lendemain, vers les deux heures du matin, après avoir reçu les derniers secours de la religion. Sa mort causa une affliction générale. Son corps fut quelque temps exposé en habits militaires; le gouverneur général et l'intendant allèrent les premiers lui jeter de l'eau bénite, puis le sieur JONCAIRE, à la tête de soixante guerriers du Sault St. Louis, qui le pleurèrent et firent des présents à sa famille. Le lendemain, on fit ses funérailles, qui eurent quelque chose de magnifique et d'imposant. M. de SAINT-OURS, premier capitaine, ouvrait la marche avec soixante soldats : venaient ensuite seize guerriers hurons, marchant quatre à quatre, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir, et le fusil sous le bras. Le clergé précédait le cercueil soutenu par six chefs de guerre, et couvert d'un poêle semé de fleurs, sur lequel on avait placé un chapeau, un hausse-col et une épée. Les frères et les enfans du défunt suivaient accompagnés des chefs des nations, et M. de VAUBREUIL, gouverneur de Montréal, fermait la marche avec l'état-major. Il fut enterré dans l'église paroissiale, et l'on grava sur sa tombe cette inscription un peu trop vulgaire : "Ci-gît le Rat, chef Huron." Après les funérailles, M. Joncaire mena les Iroquois de la Montagne faire leurs condoléances aux Hurons; auxquels ils présentèrent la figure d'un soleil et un collier de porcelaine, en les exhortant à conserver l'esprit et à suivre les vœux du grand homme qu'ils venaient de perdre.

Kondiaronk était toujours applaudi quand il parlait en public : "Il ne brillait pas moins, dit Charlevoix, dans ses conversations particulières, et on prenait plaisir à l'agacer, pour entendre ses réparties vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique. Il était en cela le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, qui l'invitait souvent à sa table, afin de procurer à ses officiers le plaisir de les entendre." Je ne puis mieux terminer cet article que par ces vers toujours tirés de l'ode des Grands Chefs :

Entre ces guerriers, quel est donc

Ce chef à la mâle figure,

À la haute et noble stature ?

Ah ! c'est Kondiaronk :

Ce guerrier valeureux, ce rusé politique,
 Ou, pour dire le mot, ce grand homme d'état,
 Cet illustre Yendat,
 Presque digne du chant de la muse héroïque.

De quel esprit est-il doué,
 Quand deux fois par sa politique,
 Et par son adroite rubrique,
 L'Iroquois est joué ?

Quand, pour le mot plaisant, la fine repartie,
 Laisant loin en arrière et Voiture et Balzac,
 Le seul de Frontenac
 Peut avec lui lutter à pareille partie ?

PLATINE ET PALLADIUM.

PLATINE. Le nom de ce métal vient du mot espagnol *plata* (argent), d'où sont venues les dénominations de *vaisselle plate*, *Rio de la Plata*, *république Argentine*, &c. ; le diminutif *platina* (platine) signifie donc petit argent, le métal ainsi nommé ayant de la ressemblance avec l'argent.

Connu depuis longtems en Amérique, il n'y était d'aucun usage ; dans la crainte qu'on ne l'alliât à l'or, les préposés des mines du gouvernement le faisaient jeter dans les rivières.

Il n'a été introduit en Europe qu'en 1740. Deux orfèvres, TUGOT et DAURNY, ont entrepris les premiers de le travailler.

On doit à M. BREANT, inspecteur des essais près la commission des monnaies et médailles, l'art de le traiter en grand avec facilité, d'en faire des vases de toutes dimensions, et de lui donner une foule d'applications précieuses dans les arts et la chimie.

Les belles propriétés du platine, qui consistent principalement dans sa densité, son infusibilité, et surtout dans son inaltérabilité par l'oxygène et par la plupart des acides et autres agens ou réactifs à l'action desquels ne résistent pas en général les métaux, ont fait autant rechercher en Europe qu'il avait été négligé en Amérique ; elle lui ont assigné à plusieurs égards, le premier rang parmi les substances métalliques.

La couleur du platine est d'un blanc un peu gris, moins flatteuse que celle de l'argent, et se rapprochant davantage de celle du fer et de l'accier. Il est susceptible de prendre un beau poli.—Sa pesanteur spécifique est d'environ vingt et une fois et demie celle de l'eau, et plus du double de celle de l'argent à volume égal.—Il vaut à présent à peu près quatre fois plus que l'argent et quatre fois moins que l'or.

La découverte des mines de l'Oural tend à diminuer beaucoup sa rareté. En Russie on en fait des monnaies. Cet usage et la valeur nominale qu'on lui donne, et qui restera, sans doute, fort supérieure à son prix dans le commerce, jettera bien des embarras dans les fortunes et dans les finances de ce pays. Il est impossible, en effet, de fixer un rapport invariable entre la valeur des divers métaux employés en même temps comme monnaies. Il y a de graves inconvéniens à en faire servir concurremment plusieurs de signe représentatif de toutes les autres valeurs, qui devraient n'en avoir qu'un seul, s'il était possible.

En France, on a fait un usage plus convenable du platine, en fabriquant de superbes médailles, qui présentent, au plus haut degré, l'avantage d'être inaltérables, avantage qu'on doit surtout rechercher dans cette espèce de monumens historiques. Il a été fait hommage de médailles en platine au roi, lors de sa visite à la monnaie de Paris. Il en existe au médailler du Musée monétaire, de grand module, et à l'effigie du prince, depuis et compris NAROLEON jusqu'à LOUIS-PHILIPPE.

Le platine peut, comme l'or et l'argent, s'étirer en fil et se réduire en feuilles d'une grande ténuité. On pourrait s'en servir par conséquent pour fabriquer des galons et de la broderie, et pour recouvrir divers métaux et différens corps dont ils rendraient la surface plus inaltérable que ne le sont les feuilles d'or et d'argent.

Le platine non forgé et à l'état pulvérulent et spongieux, qu'on désigne sous le nom d'éponge de platine, a la propriété remarquable d'absorber et condenser, avec production d'une vive chaleur, plusieurs gaz, tels que le gaz d'oxyde de carbone, la vapeur de l'alcool, le gaz hydrogène. C'est de cette propriété qu'on a profité pour allumer spontanément, et sans le secours du feu ou d'une lumière, l'hydrogène qui s'échappe des lampes ou veilleuses à gaz inflammable.

PALLADIUM. Le palladium, ainsi appelé du nom de Pallas, d'après l'ancien usage de donner le nom des dieux de la fable aux planètes et aux métaux, a été découvert, en 1803, par WOLLASTON, chimiste anglais.—On l'extrait du platine, auquel il est mêlé dans la mine en très petite quantité. Il a des rapports avec ce dernier métal, mais sa couleur se rapproche davantage de l'éclat métallique de l'argent. Il est susceptible de prendre un très beau poli. Sa pesanteur spécifique est à peu près onze fois un tiers plus considérable que celle de l'eau.

Sa rareté, jointe à ses belles propriétés, et à la difficulté de l'obtenir et de le purifier, le met à un prix plus élevé qu'aucun des métaux connus jusqu'à ce jour. Sa valeur peut être estimée à dix fois celle du platine, et à quarante fois celle de l'argent, ou environ à 8,000 francs le kilogramme : le même poids d'or ne vaut que 3,434 francs 44 centimes. Néanmoins on en a découvert

récemment une assez grande quantité dans les mines de l'Amérique Méridionale ; ce qui tend à en diminuer sensiblement le prix par la suite.

On doit aussi à M. Bréant l'art de traiter ce métal. Il en a fait exécuter des coupes réhaussées de bordures d'or, précieuses par leur rareté et leur élégance. On en voit une, d'environ douze pouces de diamètre, au garde-meuble de la couronne, et une plus petite au Musée monétaire.—*Mag. Pilloresque.*

LA PHRÉNOLOGIE.

Il est évident pour tout homme éclairé et impartial que les phénomènes si admirables dont le système nerveux est le siège et l'instrument, sont soumis à des lois tout-à-fait différentes de celles qui régissent les corps inertes. Là où est la vie, vous ne devez plus voir que la vie ; toute interprétation matérielle doit être sévèrement proscrire. Aussi, lorsque CABANIS a émis cette proposition trop célèbre, que *le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile*, Cabanis ne parlait point en médecin, mais en philosophe du 18^e siècle.

Interrogez notre organisation et essayez de pénétrer les mystères de son harmonieux ensemble ; il arrivera un moment où vous ne rencontrerez plus que des problèmes insolubles. Sachez alors vous arrêter. Il y a quelque courage, quelque noblesse à avouer qu'on ignore. C'est pour avoir voulu tout expliquer, surtout ce qui est inexplicable, que des hommes d'un grand talent d'ailleurs ont imaginé et propagé des systèmes aussi absurdes en médecine que dangereux en morale.

En tête de ces systèmes se place la phrénologie. Vous connaissez ses hautes prétentions. Elle ne veut voir dans notre cerveau qu'une réunion d'appareils où se fabriquent nos facultés, de telle sorte que le développement de chaque faculté se mesure par le volume de chaque appareil. Pour obtenir cette mesure, le procédé est des plus simples : on palpe le crâne, et on en scrute minutieusement les bosses. Une bosse loge, dit-on, une circonvolution cérébrale, laquelle circonvolution cérébrale loge, dit-on, une faculté. Vos dimensions prises, comparez les chiffres. L'appréciation de l'intelligence ne sera plus qu'une affaire de calcul.

De pareilles doctrines, si elles étaient acceptées sans contrôle, remettraient en question les principes les plus sacrés de l'ordre social et religieux : aussi, ont-elles déjà reçu de toutes parts une réfutation sévère. Mais peut-être la phrénologie n'est pas une science sérieuse ? peut-être n'est-ce qu'un simple roman, et à ce titre mérite-t-elle quelque indulgence ? C'est ce qu'il nous sera facile de vérifier en examinant les bases sur lesquelles elle repose.

La phrénologie a classé les bosses et les facultés dans de petits

cadres arrondis qu'elle a sculptés sur la voûte du crâne. Cette classification est déjà un acte entièrement arbitraire. On n'avait pas plus de raisons, par exemple, pour placer la bosse du meurtre au-dessus de l'oreille, qu'au milieu du front ou vers l'occiput. Objectera-t-on que la tige a cette région du crâne très-développée, et que, par conséquent, ce doit être là que résident ses instincts destructifs ! mais le mouton l'a également développée : or, je ne sache pas que le mouton, du moins dans nos climats, ait jamais été cité comme le type de la férocité.

Un membre très distingué de l'Académie de médecine a récemment présenté à ce corps savant un Mémoire qui tend à prouver que nos principales facultés résident non pas *en avant* mais *en arrière* du crâne. Ses motifs me paraissent tout aussi plausibles que ceux que font valoir les partisans de la thèse opposée.

Mais ce n'est pas seulement dans sa région supérieure, soit en avant, soit en arrière, que le cerveau présente des circonvolutions ; il en offre de bien plus remarquables encore dans les autres points de sa surface et jusque dans la profondeur de son tissu. Pourquoi donc n'avoir mis en cause que celles qui répondent à la voûte crânienne ? Ainsi la voulu la phrénologie, ou plutôt ainsi l'ont exigé les conditions même de son existence.

La phrénologie, avec ce tact exquis qui lui indique ses côtés faibles, avec cette tenacité de caractère qui ne la fait jamais reculer, même devant l'absurde, a cru devoir adopter envers les circonvolutions mal placées, c'est-à-dire hors de la portée de ses doigts, une mesure bien sévère : c'est de ne point en parler. Vous aurez beau lui objecter que ces circonvolutions si belles, si amples, si renflées, logeraient à merveille une faculté ; la phrénologie ne vous comprend plus. Toute circonvolution en dehors de la voûte du crâne n'est à ses yeux qu'un simple objet de curiosité et d'agrément. Et quoi ! vous voudriez qu'elle reconnût que de pareilles circonvolutions peuvent être bonnes à quelque chose ? Mais ce serait se tuer soi-même. Or, la phrénologie n'a pas la bosse du suicide ; elle a au contraire, à un très haut degré, la protubérance de sa conservation.

Laissons de côté, puisqu'il le faut, les circonvolutions récusées, pour ne nous occuper que de celles dont MM. les phrénologistes ont reconnu l'existence légale et l'autorité compétente.

La première question qui se présente est celle-ci : Est-il toujours vrai qu'à une bosse de la voûte du crâne corresponde une circonvolution du cerveau ? Non, cela n'est pas toujours vrai. Il arrive quelquefois que l'os offre un renflement en dedans, comme il en offre un au dehors, et que, par conséquent, le cerveau, en cet endroit, ait un creux au lieu d'une éminence. Voyez les conséquences phrénologiques. Guidé par la saillie du crâne, vous annoncez le grand développement d'une faculté, et voilà que la circonvolution où devait se trouver cette faculté est absente !

Mais choisissons une disposition plus favorable. La bosse crânienne est creusée d'une cavité. Cette cavité contiendra-t-elle nécessairement une circonvolution du cerveau? Pas toujours. Il arrive quelquefois qu'à la place de la circonvolution il existe un produit accidentel, ou mieux, une collection de liquide. Ce dernier cas est assez fréquent.

Je ne puis m'expliquer, ou plutôt je m'explique à merveille pourquoi messieurs les phrénologistes ne mentionnent jamais ce liquide; dont la présence à l'intérieur du crâne est constante et normale. Il vaut pourtant bien la peine d'être nommé. En effet ce liquide enveloppe le cerveau de toutes parts, pénètre dans ses cavités, applatit et égalise sa surface, comble les vides, dissimule les circonvolutions, en un mot, remplit une multitude d'usages antiphrénologiques.*

Vous rencontrez les personnes dont la tête large, haute, paraît renfermer un vaste cerveau. Palpez ce crâne: quelles belles protubérances! par conséquent quelles sublimes facultés! Pourquoi faut-il que j'ajoute que ce crâne si admirable dans son développement ne contient souvent qu'un cerveau chétif, et en revanche un énorme volume de liquide: *Belle tête, mais de cervelle point.*

Des enfants naissent avec un crâne en apparence bien conformé; ils sont sans cerveau. D'autres ont un crâne monstrueux, capable de loger plusieurs cerveaux ordinaires; vous n'y trouvez que quelques rudiments atrophiques de substance nerveuse. Faites donc ici de la phrénologie!

Résumons. Les bosses du crâne n'indiquent pas toujours les bosses correspondantes du cerveau. Leur appréciation phrénologique peut conduire aux résultats les plus inexacts, j'ai presque dit les plus ridicules.

Cependant ces bosses se rattachent à quelque état du système nerveux. Pourquoi existent-elles dans certains cas, manquent-elles dans d'autres? L'anatomie et la physiologie vont nous répondre.

Le cerveau présente à sa partie centrale des cavités appelées ventricules, connues de tous les anatomistes, connues probablement aussi de MM. les phrénologistes, quoiqu'ils n'en parlent jamais (nous avons vu qu'ils sont souvent très-silencieux, et pour cause). Ces cavités ont des dimensions très-variables suivant les individus. M. FEVILLE, anatomiste aussi consciencieux qu'instruit, vient de démontrer dans ses savantes recherches sur l'encéphale, que le volume de ces cavités influe sur celui du cerveau, et par suite sur

* Ne pourrait-on, en cherchant bien, découvrir sur ces têtes pleines de liquide, la bosse de la natation? Ce serait un nouveau service rendu par la phrénologie, service immense, puisqu'il intéresse toute notre marine nationale et que, discrètement exploité, il nous vaudrait à jamais la suprématie des mers.

la configuration extérieure du crâne. Ont-elles leur diamètre ordinaire, le front n'offre aucune saillie notable; cette disposition paraît être la plus heureuse. Sont-elles au contraire très-amples, il existe au front de magnifiques protubérances. Mais toutes magnifiques qu'elles sont, n'en soyez pas trop fiers, car elles prouvent tout simplement que votre cerveau creux loge des idées creuses.

Une simple remarque. Si vous assistez à une séance de l'Académie des Sciences, vous noterez que presque tous ses membres ont des fronts ordinaires. Par contre MM. les phrénologistes (et ce n'est pas à l'Institut que vous les trouverez,) ont la plupart des fronts très proéminents.

Il paraîtrait donc que les bosses frontales, si elles ont quelque relation avec les facultés intellectuelles, indiqueraient tout le contraire de ce qu'avait imaginé la phrénologie. Pareille conséquence rentre assez dans les habitudes de ce système.

C'est dans les établissemens d'aliénés que vous trouverez les démentis les plus éclatans aux applications phrénologiques. Tel individu a la monomanie de l'orgueil, qui ne vous offre pas la plus légère bosse; tel autre est égaré par une exaltation de sentimens religieux, dont le crâne est athée. Ce sont surtout les idiots qui sont remarquables par la configuration de la boîte crânienne. Visitez Charenton, ainsi que je le fis il y a quelques jours, avec M. Féville, médecin en chef de cette maison: vous y verrez des êtres qui n'ont plus d'humain que la forme, qui sont au-dessous de la brute par leur stupidité, vous présenter sur leur crâne l'organe phrénologique la plus privilégiée.

Quelles déceptions! Oui, je m'empresse de le reconnaître, il faut plus que du courage pour rester phrénologiste au milieu de si cruelles épreuves; il faut aussi un peu. . . . d'ingénuité.

Mais puisque le crâne, par toutes les impostures de ses bosses, est la cause de tant d'erreurs, ne le consultons plus; mettons directement à découvert le cerveau du cadavre et touchons du doigt les circonvolutions elles-mêmes où résident les facultés. S'il ne nous est pas donné de reconnaître pendant la vie ce que l'individu est, pourrions-nous du moins, par compensation, découvrir, après sa mort, ce qu'il a été? Écoutons encore les faits.

On sait que la phrénologie place dans le cervelet l'organe de l'amabilité. Une jeune fille connue par l'extrême dérèglement de ses mœurs, et qui, comme tant de malheureuses, saut du libertinage une spéculation, entre à l'hôpital. Elle meurt; on ouvre son crâne, il n'y avait pas de cervelet. M. MAENDIE rapporte dans son *Journal de Physiologie* un autre exemple de jeune fille chez laquelle le cervelet manquait. Rien, pendant la vie, n'avait fait soupçonner l'absence de cet organe.

Autre fait dont j'affirme, et dont, au besoin, j'ai pu prouver l'authenticité, car je le tiens d'un des témoins oculaires:

On présente à SPURZHEIM, collaborateur de GALL, deux cerveaux, dont l'une provient d'une idiote, et l'autre de l'illustre géomètre LAPLACE. Spurzheim examine ces deux cerveaux, les palpe, les compare ; puis il prononce son arrêt phrénologique. Malheureusement Spurzheim désigne le cerveau de l'idiote comme étant celui du géomètre. Méprise bien excusable et surtout bien naturelle en phrénologie.

Ainsi la phrénologie n'a pas même la triste et dernière ressource du cadavre. Elle se trompe pendant la vie, elle se trompe après la mort, conséquente avec elle-même seulement dans ses erreurs.

Il me serait facile de multiplier les exemples ; mais à quoi bon ? Je cherche le vrai et non l'absurde.

Vous vous demanderez, peut-être, comment un pareil système qui ne repose que sur des bases ruineuses, a pu jouir encore aujourd'hui d'une certaine faveur : c'est que derrière la phrénologie s'abrite de mauvaises passions. Celui-ci trouve dans telle protubérance le démenti du libre arbitre, celui-là la critique d'un dogme de morale, cet autre l'excuse d'une conduite déréglée. En matérialisant nos facultés, on associe les mots de pensée et de matière, puis on les confond. Qui ne voit le but et la portée d'une pareille fusion ?

Une autre cause de succès et de vogue pour la phrénologie, c'est l'art ingénieux avec lequel la plupart des objets qui servent à ses démonstrations déposent en sa faveur. En voici sous vos yeux un échantillon : c'est un plâtre et un crâne. Diriez-vous jamais, en les comparant, qu'ils se rapportent à la même tête ? Le plâtre vous représente des protubérances monstrueuses dans les mêmes points où le crâne n'offre pas le plus léger relief. Quelles sont ces protubérances ? celle du meurtre. Tout s'explique alors, car il s'agit du fameux assassin SOUFFLARD. Concevriez-vous un assassin sans bosse de *destructivité* ? Qu'importe que le Créateur les ait refusées à son crâne ? Le plâtre les possède, et cela vaut bien mieux pour la gloire du système, puisque ce plâtre est déposé au musée phrénologique, dont il fait aujourd'hui l'orgueil et l'ornement.

Le crâne, au contraire, reste humblement chez moi, qui en suis devenu, sinon le légitime, du moins le réel propriétaire. Me trouvant, en effet, de service à l'Hôtel-Dieu, j'avais été appelé pour soigner Soufflard, qui venait de s'empoisonner avec du Parisien, après sa condamnation à mort. C'est à la prison de la Conciergerie que je me suis procuré son crâne. Le moulage fut fait en mon absence par la société phrénologique.

Dans les séances publiques tenues par les hauts dignitaires de la phrénologie, j'ai vu plus d'une fois figurer ce véridique plâtre, avec ses protubérances posthumes. On en faisait pompeusement la description, mais jamais l'historique.

Permettez-moi de rappeler ici une petite particularité que j'ai signalée dans le temps, c'est que le crâne de Soufflard (ne le confondez pas avec le plâtre), a ses bosses du meurtre beaucoup moins développées que la plupart de MM. les phrénologistes eux-mêmes. La différence à l'avantage de Soufflard est énorme ; ce qui ne laisserait pas d'être un peu inquiétant, si les protubérances étaient infaillibles.

La phrénologie aurait-elle quelquefois été favorisée dans le moulage des crânes qu'elle conserve pour l'édification de ses adeptes ? Bien loin de moi un pareil soupçon. Le dirai-je cependant ? Je ne puis me défendre de la pensée que beaucoup de têtes originales éprouveraient de grandes difficultés à reconnaître leur plâtre à la ressemblance.

Une très bonne fortune pour la phrénologie, c'est l'accueil si favorable qu'elle a reçu des personnes du moule. Elle est passée du domaine aride de la science dans le riant séjour des salons : vous entendrez des personnes qui ne connaissent pas le premier mot d'anatomie ni de physiologie, dissertent fort agréablement sur les protubérances, palper les crânes, découvrir les facultés, indiquer les caractères. Comment ne pas être cru quand on reconnaît chez une dame la bosse de la grâce et de l'amabilité ? Aussi jamais il n'entrera dans ma pensée de critiquer d'aussi innocentes récréations. Autrefois on disait la bonne aventure en examinant les lignes de la main ; aujourd'hui on la dira en palpant les protubérances du crâne : c'est même plus piquant.

Nous devons donc, pour être équitables, faire deux parts bien distinctes dans la phrénologie. Comme roman ou petit jeu de société, c'est une charmante invention ; comme science, ce n'est absolument rien.

DR. CONSTANTIN JAMES, professeur de médecine à l'Athénée Royal.

LA MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE.

La Médecine Héroïque.—Ainsi la nommè-je, pour la distinguer de la vraie médecine grecque, inventée, perfectionnée ou portée à l'état de science par HIPPOCRATE. Ici, les personnages héroïques qui se sont distingués comme médecins, chirurgiens, ou guérisseurs, ainsi que mon auteur semble vouloir qu'on les appelle généralement, ces personnages, dis-je, sont connus, et ceux dont je veux parler particulièrement sont :

CHIRON, dont la fable a fait un monstre, moitié homme, moitié cheval, mais qui était, dans la réalité, un prince, ou un seigneur Thessalien, chassant, ou faisant des excursions à cheval, comme ses compatriotes, au grand ébahissement des peuples plus

barbares, ou pour mieux dire, encore sauvages, des contrées circonvoisines de la Grèce et de la Macédoine.

Dans ses courses à travers les montagnes de la Thessalie, il acquit la connaissance des simples, des herbes médicinales, et les guérisons qu'il opéra par leur moyen, lui firent une si grande renommée d'habileté, que sa demeure ordinaire, maison ou grotte, située au pied du mont Pélion, devint une célèbre école de médecine et de chirurgie. ΧΕΙΡΟΝΙΟΝ lui donne pour disciples les plus fameux héros de son temps, et entre autres Achille, à qui il donna des soins tout particuliers. On prétend que le nom de Chiron, dont la racine *cheir* signifie main, lui fut donné en conséquence de son habileté dans les opérations chirurgicales. Sa réputation pour la cure des ulcères devint telle, suivant GALIEN, que dans la suite on appella *ulcère chironnien*, toute plaie opiniâtre, et rebelle aux médicaments, pour signifier que Chiron même ne l'aurait pu guérir. Le nom mythologique qui lui a été donné, celui de Centaure, a fait croire et dire, et probablement avec vérité, qu'à lui est due la découverte des vertus médicinales de la grande et de la petite centaurée.

Chiron ne se borna pas à la pratique de la médecine et de la chirurgie : il étudia encore l'astronomie, autant qu'on le pouvait faire de son temps, et ce fut lui qui dressa le calendrier dont se servirent les Argonautes dans leur expédition de Colchide. Il porta le talent de la musique à un tel degré de perfection, que les poètes ont peint qu'il guérissait les malades par les seuls accords de sa lyre. Un auteur moderne regarde comme un des restes les plus précieux de la peinture antique, un tableau trouvé à Herculanium, où Chiron est représenté donnant une leçon de musique à Achille. APOLLONORE le fait vivre jusqu'après l'expédition des Argonautes, dans laquelle il avait deux fils. On lui a attribué plusieurs ouvrages, entre lesquels étaient des préceptes en vers pour son élève favori, et un traité des maladies des chevaux. Chiron eut des disciples dignes de lui, entre autres le célèbre

ESCULAPE, autre prince ou seigneur Thessalien. Il fréquenta jeune l'école de Chiron, et fit des progrès rapides dans la connaissance des plantes médicinales, et dans la pharmacie, ou l'art de composer les remèdes. Il en inventa lui-même un grand nombre de salutaires, et joignit la chirurgie à la pratique de la médecine. On lui attribue surtout l'invention de la sonde et de la manière de bander les plaies. Il excella dans les purgations et dans l'art d'arracher les dents. Il fut du voyage de Colchide, et rendit de grands services aux Argonautes, comme médecin et chirurgien.

Esculape surpassa son maître, et acquit une telle réputation de savoir et d'habileté, que les poètes et les mythologues ont dit qu'il ressuscitait les morts : ce qui, en langage raisonnable, signifie qu'il était assez expert pour remettre en santé; *rappeller à la vie*, des

personnes dont, au jugement de tout le monde, la maladie était incurable, le cas désespéré.—Le premier des chirurgiens de son temps, le plus expert dans l'art des incisions, dans la connaissance des remèdes internes, il poussa ses recherches dans une partie plus difficile de l'art de guérir, dans ce qu'on appelle présentement la *pratique de la médecine*, pratique jusqu'alors abandonnée aux ministres de la religion, et presque entièrement ignorée des Grecs encore grossiers, et plus occupés de guerres civiles et étrangères, ou de courses chevaleresques, que d'études sérieuses et utiles. Après sa mort, il fut honoré d'une manière toute particulière, et ne tarda pas à être regardé comme un dieu, et même comme le principal dieu de la médecine, non seulement dans les différentes contrées de la Grèce, mais encore dans l'Asie Mineure, et ensuite chez les Romains. Esculape laissa deux fils,

MACHAON et PODALYRE, renommés comme chirurgiens, mais non comme médecins. Mon auteur semble ne pas vouloir qu'on leur donne ce dernier titre : et en effet, ils ne le méritaient guères, si comme les autres princes grecs qui assiégeaient la ville de Troie, ils regardèrent une épidémie, peste, ou fièvre pestilentielle, non comme une maladie naturelle guérissable par des remèdes humains, mais comme un fléau infligé par un dieu irrité, et qui conséquemment ne pouvait être détourné que par des cérémonies religieuses, des sacrifices expiatoires.

Au retour du siège de Troie, Podalyre guérit SYRNA, fille de DAMAREUS, roi de Carie, tombée de dessus un toit, en la saignant aux deux bras ; et probablement en ajoutant aux saignées quelques autres médicamens. Il eut, dit-on, pour récompense la main de la princesse guérie.

Machaon appelé auprès de MENELAS blessé, "commence d'abord à tirer du boudrier la flèche, mais en la tirant le bois se rompt, et le fer demeure engagé par ses crochets ; il détache donc promptement le boudrier, défait la cuirasse et ôte la lame qui était dessous. Après avoir bien considéré la plaie, il en suce le sang, et pour en apaiser les douleurs, il y met un appareil que le Centaure Chiron avait autrefois enseigné à Esculape."

Ainsi traduit madame DACIER, et mon auteur trouve cette traduction inexacte ou défectueuse, ainsi que celle de PORE, à l'exception, dit-il, des deux derniers vers.* La blessure de Ménélas peut

• Where to the steely point the reed was join'd,
The shaft he drew, but left the head behind,
Strait the broad belt, with gay embroidery grac'd
He loos'd ; the corslet from his breast unbraç'd ;
Then suck'd the blood, and sovercign balm infus'd
Which Chiron gaye, and Esculapius us'd.

être et est probablement une fiction : aussi n'est-ce pas la réalité des faits, mais bien celle des usages du temps, qu'il faut chercher dans l'*Illiade* et l'*Odyssée*. La particularité la plus remarquable ici est la succion du sang pratiquée par Machaon, comme moyen de guérison pour les plaies récentes ; usage commun dans l'antiquité, qui a été retrouvé de notre temps chez plusieurs nations sauvages, et particulièrement chez nos Iroquois.

A la fin du onzième livre de l'*Illiade* se trouve une description plus détaillée du traitement des blessures. "Secourez-moi, je vous prie, dit EURYPILÉ blessé à PATROCLE ; après m'avoir ramené dans mon vaisseau, coupez-moi ce trait qui me perce la cuisse, nettoyez ma plaie avec de l'eau chaude, et appliquez-y quelques uns de ces appareils salutaires qu'on dit qu'Achille vous a enseignés, et qu'il a appris lui-même de Chiron, le plus sage de tous les Thessaliens."

"Patrocle le prenant dans ses bras, et le soutenant, le mène dans sa tente : un esclave étend à terre des peaux de taureaux ; Patrocle couche Eurypile sur ces peaux ; coupe légèrement avec son couteau le trait qui lui perce la cuisse, nettoie la plaie avec de l'eau tiède, et y applique une racine qu'il broie avec ses doigts, et qui, dans un moment, étancha le sang, dessécha la plaie, et apaisa les douleurs." Comme on le voit,

ACHILLE, élève de Chiron, est donné par HOMÈRE, comme, ayant assez profité des leçons de son maître, pour être en état d'enseigner à d'autres l'art de guérir, au moins les blessures, ou plaies récentes. En effet, PLINÉ rapporte que dans des peintures anciennes il est ordinairement représenté raelant la rouille (ou le verd-de-gris, l'acétate de cuivre) de la pointe de son javelot, pour la saupoudrer sur les plaies de TELEPHE, (qu'il avait blessé dans un combat singulier, mais avec qui il s'était réconcilié) ; de sorte que c'est à ce héros que nous devons la connaissance de la première substance minérale employée dans la chirurgie. On pense que l'*achillea*, ou le millepertuis, plante très estimée comme médecine, surtout par le célèbre STAHL et par ses disciples, a été ainsi nommée d'après Achille, parce qu'il en aurait le premier fait connaître les propriétés médicinales. Achille eût sans doute été plus célèbre comme chirurgien ou guérisseur, s'il l'eût été moins comme guerrier. Avant lui, avant Podalyre et Machaon, florissait

MELAMPE, fils d'ΑΣΠΙΘΑΟΝ, et neveu de JASON. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la médecine et devint très habile dans la botanique médicale ; mais il ne se borna pas à l'administration des remèdes tirés du règne végétal : il employa, comme médecine interne, et le premier, dit-on, parmi les Grecs, une substance minérale, la rouille, ou l'oxyde de fer, qu'il faisait prendre détrempée dans du vin, à cause de la qualité tonique de cette liqueur.

Témoin de l'ignorance de ses compatriotes, et peu satisfait, en apparence, de ce qu'il avait pu apprendre parmi eux, il alla en Egypte prendre des leçons des prêtres et des médecins du pays. Mais s'il rapporta d'Egypte d'utiles connaissances en médecine, il en rapporta aussi des superstitions à ajouter à celles de son pays natal, et, à en croire les poètes et les anciens historiens, beaucoup de charlatanisme dans la pratique de l'art. HERODOTE le peint comme un homme savant, et versé dans l'art de la divination : d'autres, et parmi eux Apollodore, ont été jusqu'à dire qu'il entendait le langage des animaux, et que ce fut d'un vautour, oiseau consacré à Isis, déesse de la médecine chez les Egyptiens, et après un sacrifice solennel, qu'il apprit la vertu médicinale de la rouille de fer, au moyen de laquelle il guérit ITHICLUS, prince Thessalien.* Les plus illustres de ses malades, après Iphiclus, furent les filles de PRÆTUS, roi d'Argos. Elles étaient atteintes de l'aliénation mentale, maladie qui paraît avoir été épidémique de son temps, dans l'Argolide, et il les guérit, en employant comme purgatif l'ellébore noir ; d'où est venu à la plante le nom de *melampodium*, nom conservé dans tous les systèmes de botanique ; d'où est venue aussi la célébrité de l'ellébore pour la guérison de la folie. Cette plante croissait en abondance dans l'île d'Anticyre ; ce qui a fait dire à HORACE, de certaines espèces de foux que trois Anticyres ne les guériraient pas. † Les médecins étaient bien payés alors : Prætus donna à Mélampe une de ses filles en mariage ; et ANAXAGORE, son successeur, donna au même médecin la troisième partie de ses états, pour une autre guérison de femmes folles.

Mélampe fut révééré, après sa mort, comme un personnage divin ; on offrit des sacrifices sur son tombeau ; il fut même compté au nombre des dieux de la médecine. Des honneurs à peu près semblables furent aussi rendus à

ORPHE'E, mis par mon auteur au nombre des médecins, ou des pharmaciens des temps héroïques. Il lui attribue des découvertes dans l'art de guérir, ou du moins des connaissances médicales acquises pendant son séjour en Egypte et dans son voyage de la Colchide, avec les Argonautes. De même que la Sardaigne, la Colchide a été de tout temps renommée, je dirais peut-être mieux, mal famee, par la quantité et la variété des plantes vénéneuses

* Il lui prescrivit de prendre de la rouille d'un couteau enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, et de continuer ce remède durant dix jours.

† . . . *Bona pars non unguis ponere curat,
Non barbam : secreta petit loca, balnea vitul :
Nanciscetur enim prælium nomenque poetæ,
Si tribus Anticygris caput insanabile nunquam
Tonsori Licino commiserit.*

qu'elle nourrit. Orphée étudia, dit-on; les effets que ces divers poisons pouvaient produire sur le corps humain, et mit ses contemporains en garde contre ces effets; si toutefois il n'alla pas jusqu'à leur apprendre à composer avec ces poisons végétaux des remèdes efficaces, en les mêlant à d'autres substances dans les proportions requises. Il faut pourtant avouer que parmi les ouvrages attribués à Orphée, on n'en voit aucun qui traite spécialement de la médecine ou de la chirurgie.

Comme les anciens Egyptiens, les Grecs eurent des dieux et déesses de la médecine: ce furent particulièrement Pluton et Proserpine, auxquels furent joints par la suite Bacchus, Castor et Pollux, et en dernier lieu, Esculape, qui en vint à l'emporter sur tous les autres en réputation de puissance sous ce rapport. Non seulement, chez les Grecs, les malades adressaient des prières, ou faisaient des sacrifices à leurs dieux, pour être guéris, ils les consultaient encore, au moyen des oracles, pour en apprendre l'issue, bonne ou mauvaise, de leurs maladies. Souvent ils se faisaient porter dans leurs temples, pour y passer les nuits, et être par là plus à portée d'entendre leurs réponses ou leurs avis. Ils ne s'attendaient pas sans doute que leurs dieux leur parleraient directement, mais bien par l'intermédiaire de leurs prêtres. En effet, ces prêtres ou gardiens des temples, étaient des hommes, qui, pour ne pas compromettre leur état d'interprètes de la divinité, avaient eu le soin de se mettre, autant que possible, au fait de tout le savoir médical de leur temps, et qui, après avoir vu les malades, et les avoir interrogés aussi sans doute, attendaient qu'ils fussent dans l'état où ils les voulaient, c'est-à-dire à peu près endormis, sous l'influence d'un songe, d'une vision, ou d'une forte persuasion, pour leur prescrire, et souvent d'une manière ambiguë, le remède propre à la guérison de leur maladie particulière. Mais cela ne se pouvait faire sans que les plus avisés ne s'aperçussent du charlatanisme; du moins ce charlatanisme fut découvert par la suite, comme le témoignent les plaisanteries d'ARISTOPHANE et de LUCIEN.

Mais l'ancienne médecine grecque, la médecine héroïque, avait cela de bon, qu'elle était douce, *innocue*; qu'elle était en harmonie avec ce précepte de l'ancienne médecine égyptienne préservé par ISOCRATE, qu'on ne devait donner aucun remède qui ne pût être pris avec aussi peu de danger et aussi peu de peine et de répugnance que la nourriture ordinaire. Les Grecs des temps héroïques, qui tenaient leurs connaissances médicales des pastophores, des praticiens égyptiens, * soignaient comme eux d'une manière aisée,

* En parlant de l'ancienne Médecine Égyptienne, je crois avoir oublié de dire, qu'au rapport d'ARISTOTE, un des préceptes du traité sacré de Thot, était qu'aucun médecin ne devait purger, ou autrement soigner, si ce n'était quatre jours après que la maladie s'était déclarée; à moins qu'il ne le voulût faire à ses risques et périls.

douce, et on ne peut plus éloignée de la *rudesse*, pour me servir de ce terme ; et cette pratique se conserva jusqu'au temps d'Hippocrate, à la grande différence de celle d'aujourd'hui, suivant mon auteur, qui en prend occasion de blâmer ces médecins rigoureux, qui croient ne pouvoir jamais donner de remèdes assez forts, et qui souvent par là tuent leurs malades, au lieu de les guérir. “ Combien, s'écrie-t-il, la pratique de nos jours est différente de celle de l'antiquité grecque ? On va, pour ainsi dire, à la découverte de la diète, on bat l'estrade, on est comme aux aguets (je ne sais comment rendre son expression, *to scout*), pour apprendre ce qui en est :—pour les cas les plus simples on administre les remèdes les plus violents, dans la persuasion que le praticien a à vaincre, non seulement la maladie elle-même, mais encore le mauvais biais qui lui a été donné par une diète impropre ; ou peut-être encore pour contrecarrer l'opération de quelques médecines particulières avalées privément par le malade, soit de son propre mouvement, soit à la suggestion de ses amis.” Mais il est temps d'en venir à . . .

LE TABAC, &c.

MONSIEUR L'ÉDITEUR : Il y avait à St. B. . . ., en 1827, une association connue sous le nom de “ Société de la Pipe.” Le président était M. D. . . . ; le secrétaire, M. G. . . . Pour être admis dans la Société, il fallait avoir fait ses preuves de bon fumeur, être pourvu de briquet, tabac, tondre, pipe, ou calumet, &c. Le devoir des associés était de fournir au voyageur de la Société ce qui lui aurait manqué en fait de fumerie. Ils devaient ensuite, comme dans toute bonne compagnie, avoir des égards les uns envers les autres. Pour l'inauguration d'un adepte, il lui fallait fumer devant l'assemblée, afin qu'elle jugeât de sa capacité, avant de prononcer la formule du récipiendaire, comme Argant en médecine, *dignus est intrare in nostro fumante corpore*. Il jurait ensuite sur un grand calumet sauvage, d'être séal et loyal confrère de la tabagie fumante.

Il n'était pas encore d'usage de prononcer un discours de réception, comme dans les académies ; mais on ne vient pas tout d'un coup à la perfection. Je fis observer à un jeune monsieur, qui voulait se faire introniser et patenter fumeur, qu'il ne fallait pas se montrer dans cette imposante assemblée, sans dire quelque chose. C'était M. F. . . ., mon ami. La-dessus, je lui dictai le discours suivant, sans prétention, comme sans correction, mais aussi sans prendre haleine. Si vous pensez qu'il puisse être de mise, publiez-le, mais en une seule fois, sans le couper. Jo suis, &c, P.

M. le Président :—Je vous prie de m'accorder la liberté de la

parole, dans une occasion où je reçois de votre part et de celle de mes nouveaux confrères fumeurs, l'honneur le plus signalé que puisse désirer un humble mortel, dans ce bas monde : je veux dire l'avantage inappréciable de devenir membre de l'illustre et vénérable Académie de la Pipe.

Pénétré de l'enthousiasme le plus sacré pour la sublime Compagnie dont j'ai aujourd'hui l'honneur de franchir les hauts parvis, qu'il me soit permis de déclarer publiquement, ce qui a toujours été le sujet de mon admiration, et de le témoigner devant les personnes qui n'ont point encore eu le bonheur d'en pénétrer les mystères profonds, afin que le dieu Mercure qui, le premier porta le calumet, suivant l'opinion d'un auteur moderne, Bernardin DE SAINT-PIERRE, d'après HERODOTE, qui serait illustre par cela seul qu'il fut, comme nous, fumeur, boucanier et preneur de tabac, s'il ne se recommandait d'ailleurs par d'excellents ouvrages, afin, dis-je, que le dieu Mercure les éclaire, les touche, les enflamme du désir de s'aggréger à notre fumantique Société.

L'usage de la Pipe est d'une si vénérable antiquité, Messieurs, qu'en descendant, ou remontant à travers les siècles, je vois les dieux et les hommes en faire leurs plus chères délices. Méture, sur les bords du Styx, fumait sa pipe, lorsqu'il recevait les ombres qui s'en allaient à leur dernier gîte ; et dans les ambassades que lui confiait le grand Jupiter, dont il était le messager, il portait toujours son caducée, qui n'était autre chose qu'un calumet (c'est l'opinion de l'auteur du poème de l'*Enfant prodigue*), comme celui sur lequel j'aurai, tout-à-l'heure, le bonheur de prononcer mon serment d'aggrégation à la tabagie fumante.

Le vieux Charon, traversant les eaux onduleuses de l'Achéron, ne le faisait jamais sans fumer sa pipe : si les fils d'Hélène, Castor et Pollux, se ne quittèrent point, vécurent et se rendirent aux Champs Elisées, à côté l'un de l'autre, c'est parce qu'ils fumèrent toujours conjointement leur pipe, et prisèrent dans la même tabatière, comme nous le fait entendre l'histoire véritable des temps fabuleux.

Si les Grecs renversèrent de fond en comble la célèbre ville de Troie, ce ne fut ni la sagesse d'Ulysse, ni la savante stratégie d'Agamemnon, ni la valeur bouillante d'Achille, ni les prouesses merveilleuses des héros d'Homère, c'est que dans le cheval de bois qu'ils introduisèrent dans la ville, sous prétexte de faire un sacrifice à Pallas, il n'y avait que des fumeurs.

Mais, en redescendant aux temps modernes, aux siècles de lumières, je vois marcher sur la même ligne, le calumet et la blague, la tabatière et la chique, avec les sciences et les arts, les lettres et la gloire militaire. Vous peindrai-je, Messieurs, le bel âge des pères de nos ascendants, où l'influence du tabac commença à exercer son pouvoir magique dans les bouches et dans les nez français ? Ce fut au seizième siècle, siècle où la France croupissait encore

dans l'ignorance et la barbarie, que ce fit tout-à-coup cette étonnante révolution par le moyen de la tabagie. Un homme envoyé ici-bas par les puissances protectrices du genre-humain; JEAN NICOT, apporta en France, sur la fin du seizième siècle, du Portugal, où il avait été envoyé en ambassade, la célèbre plante du *Petun*, qui s'appella longtems, de son nom, *Nicotiane*, et qui fut ensuite nommée *plante de la Reine*, parce qu'elle avait été présentée d'abord à la fameuse CATHERINE DE MEDICIS.

On combla d'honneurs le bienfaisant Nicot; on l'entourra de bienfaits, on cultiva sa plante avec soin, et dès lors l'État de l'Europe fut entièrement changé. Séchée et réduite en poudre, cette divine poussière fit tressaillir tous les nez des puissants du siècle; pris en machicatoire et en pipe, le tabac fit tousser, cracher et boucaner tous les chiqueurs et fumeurs des deux hémisphères. On conserva d'abord cette poussière dans de petits sachets de taffetas; on la mit ensuite, à mesure qu'elle perfectionnait les arts, dans de superbes boîtes d'argent et d'or, dont le poli réfléchissait les figures à nez épâtés, à bouches et à dents jaunes, noires et cariées: enfin on l'honora d'une manière si enthousiaste, et on en multiplia tellement la culture, qu'on la vit à l'instant étendre ses rameaux odoriférans sur le sol entier de l'Europe, et montrer sa tête touffue et majestueuse au milieu des pruches et des sapins du Nouveau Monde.

Puisque j'en suis sur le Nouveau Monde, permettez-moi, Messieurs, de vous citer un passage d'un auteur déjà ancien, pour vous prouver, combien, sous le nom de petun ou autre, le tabac a été en estime chez ses habitans. Autant que ma mémoire me le peut rappeler, voici comment s'exprime ce vieil écrivain:

“Ceux de Canada, &c., font grand labourage de petun, chose très précieuse entre eux, et parmi tous ces peuples généralement. C'est une plante de la grandeur de *consolida major*, dont ils sucent la fumée avec un tuyau en la façon que je vay dire pour le contentement de ceux qui n'en savent l'usage. Après qu'ils ont cueilli cette herbe, ils la mettent sécher à l'ombre et ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lequel ils en ont toujours, et quant un calumet ou petunoir, qui est un cornet troué par le côté, et dans lequel ils fichent un long tuyau, duquel ils tirent la fumée du petun qui est dans le dit cornet, après qu'ils l'ont allumé avec un charbon qu'ils mettent dessus. Ils soutiendront quelquefois la faim huit jours avec cette fumée; et nos Français qui les ont hantés sont pour la plupart tellement assolés de cette vyrognerie de petun, qu'ils ne s'en sauraient passer non plus que du boire et du manger; mais ils ne laissent pas de boire et manger autant qu'un autre, et n'en perdent point un tour de dents ni de verre. Mais les Sauvages n'ont autre plus grande délice en leurs tabagies, et ne peuvent faire fête à ceux qui les vont voir de

plus grand'chose, de sorte que si on refuse à prendra le petunoir quand ils le présentent, c'est signe qu'on n'est point ami. Et ceux qui ont entre eux quelque lénébreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, et c'est la vrai nectar décrit par les poètes. Cette fumée de petun prise par la bouche, comme un enfant qui tette, ils la font sortir par le nez, et en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, et les humidités d'icelui chassées. Cela aussi étourdit et enivre aucunement, et endort, et la feuille du petun, ou cendre qui reste au petunoir consolide les playes. Je diray encore que ce nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs pères jettent par les narines, afin de n'en rien perdre."

À l'odeur délicieuse de ce parfum, on vit les oiseaux dans l'air, les poissons de la mer, et les bêtes à toutes pattes de la terre, accourir, se prosterner, et rendre hommage à ce nouveau bienfait de la création. Les boutiques, les ateliers, les bureaux, les cabinets des ministres, les bancs de la justice, les sénats, les chambres des représentans, les cours, les palais, les marchés, les places publiques, les villes et les campagnes, furent remplis de manufactures de tabac et de fumées. On vit voguer d'un pôle à l'autre, de l'Hudson à la Terre de Feu, des Orcades aux Moluques, des flottes entières, chargées, comme les vaisseaux de Tarsis, des richesses, des bienfaits du tabac et de tous les instrumens de la tabagie fumante.

Louange et gloire donc à l'immortel Nicot, dont le nom doit s'inscrire avec un stylo de diamant sur le fronton du Temple de la Mémoire, pour avoir fait connaître aux hommes la plante la plus belle et la plus utile de la nature. En effet, Messieurs, s'il est des hommes dignes de l'apothéose, s'il en est dont le front appelle une couronne de lianes, de chêne ou de laurier, c'est surtout le bienfaiteur de l'humanité, l'immortel Nicot, qui a fait sortir l'Europe de l'état sauvage et barbare, en lui apprenant l'usage de la pipe, et en réveillant les cerveaux engourdis, par l'influence du tabac. Car, Messieurs, l'effet de la pipe est de réunir les hommes dispersés et errans çà et là, comme les peuples nomades, dans une seule famille, au coin du feu : *quasi vir unus*. Comment a-t-on porté le flambeau de la civilisation parmi les hordes farouches et anthropophages des deux mondes? n'est-ce pas en les accoutumant à se voir et à se réunir dans le giron du calumet des missionnaires? Je pourrais dire avec le maître de musique du célèbre Jourdain, que rien n'est plus utile dans un état que l'usage de la pipe, depuis surtout que l'esprit inventeur et scientifique a trouvé le moyen de réunir tous les fumeurs à la même boule fumante, d'où jaillit la lumière qui éclaire tout homme pourvu des sens de la nature. et les assemble comme les moutons de VIRGILE à la même fontaine : *et venerunt ad eundem rivum*. Je vous dirai avec le même philosophe,

et ceci pourra vous étonner par la force de l'évidence, qu'un état ne saurait subsister sans la fumée de la Nicotiane ; que tous les désordres qui arrivent dans le monde, les guerres sanglantes qui déchirent les empires, les haines qui divisent les familles, qui arment les frères contre les frères, les serviteurs contre leurs maîtres, les amis contre les amis, les enfans contre les parens, le soulèvement des sujets contre les princes, le creulement des états, la rébellion des colonies contre leurs métropoles, n'arrivent que parce qu'on ne fait pas usage de la pipe. . . . En voici la preuve : si tous les hommes fumaient ensemble au coin de la cheminée et dans les places publiques, ne serait-ce pas un moyen de se connaître, de se parler, de s'entendre et de s'accorder ? Qui arrêta, au cinquième siècle les dévastations si redoutables et les ravages du fougueux *ATTILA*, roi des Huns, si ce n'est le calumet de paix que lui présenta le pape Saint *LEON*, auprès des murs de Rome ? Si *GENSERIC* ravagea Rome et l'Italie, c'est parce qu'il ne voulut jamais fumer dans le calumet du saint homme. Si de nos jours la Sainte-Alliance enclafna ce foudre de guerre, cet homme plus que fameux, qui tenant d'une main le trône de France, ébranla de l'autre, et fit crouler ceux de la plupart des souverains de l'Europe ; si elle ferma les plaies que la fureur révolutionnaire a faites à tout le vieux monde, dans les derniers jours du siècle dernier et dans les premiers lustres de celui-ci ; si la vénérable assemblée du parlement Anglais a soutenu notre bonne mère-patrie comme un rocher au milieu des flots, et lui a permis de lever la tête au milieu des scissions et des ruines, n'est-ce pas en fumant, comme nos grands-pères, dans le congrès de Laybach, dans celui de Vienne, et dans la garde-robe des communes d'Angleterre ?

Si je jette un coup d'œil observateur sur ma fortunée patrie, n'est-ce pas à la pipe, cause de réunion et de concorde, que nous devons tous les bienfaits qui nous sont venus ; et si parfois il nous est arrivé d'être troublés, ou menacés de troubles, n'a-ce pas été de la part d'hommes qui ne voulaient pas se régaler comme nous, et avec nous, de la fumée de la véritable nicotiane, mais qui avalaient le jus, ou du moins humaient la noire vapeur de la jusquiame, autrement et à bon droit, nommée tabac du diable ?*

* D'après notre éloquent, érudit et spirituel correspondant, nous voyons clairement et devons avouer ingénument, que nous avons eu tort d'écrire et de publier, en 1830 :

“ Pour servir la Paresse encore, en Amérique,

Viziliputzili fit croître le tabac. . . .

La pipe, au Canada, produit un grand dommage ;

Y tient trop souvent place et d'étude et d'ouvrage.

Passez-vous par les champs, dans le temps des moissons,

Vous entendez partout : “ Allumons ! Allumons ! ”

Que je retourne maintenant mes regards sur ces enfans de la nature qui livrèrent leur pays, leurs terres et leurs familles à nos pères, pour recevoir les lois de la civilisation et de la religion ; j'y vois briller le calumet avec les sept couleurs, comme le signe de l'alliance que Dieu fit avec l'homme, après le déluge.

Représentez-vous, Messieurs, ces assemblées vénérables de chefs Hurons, Iroquois, Abénakis, Têtes-de-Boule, Folles-Avoines, Têtes-Plates, Gros-Ventres, Nez-Percés, Courtes-Oreilles, Sauteurs, Pieds-Noirs, Mississagués, Chaouanons, &c., siégeant dans leurs sénats qui n'avaient pour couverture que la sphère céleste, pour plancher que la terre nue et pour sièges que le vert gazon, fumant à pleins tuyaux, et lançant de grandes bouffées vers l'Olympe au grand Manitou, et les rabattant vers les régions infernales pour leurs mauvais génies. L'âme de leurs conseils, le signe de la patrie, le caducée de la paix, ou le tison de la guerre, n'est autre chose que le calumet : la couleur seule du rouge ou du blanc, pointée d'un côté ou d'un autre, décide du sort des nations belligérentes.

A ce spectacle, je me transporte en imagination avec CINEAS au milieu du sénat Romain : que vit-il de si imposant pour lui faire prendre cette auguste assemblée pour autant de rois qu'il y avait de sénateurs ? Ce ne fut point une vaine pompe, ni l'éclat des richesses, ni les monumens des sciences et des arts ; car dans ce temps-là, Rome n'était pas encore la reine de l'univers et ne s'était pas enrichie des dépouilles de la Grèce et de l'Asie : on ne voyait point dans son enceinte ces vastes amphithéâtres, ces superbes statues de marbre, ces arcs de triomphe, ces gigantesques obélisques, ces orgueilleux villas, et ces riches donjons de la mollesse ; il vit, Messieurs, un spectacle que ne donneront jamais les arts et les richesses : il vit l'assemblée de deux cents citoyens vertueux, délibérant sur les affaires de leur pays, en fumant tranquillement leurs pipes, dignes, comme dit Jean-Jacques ROUSSEAU, de commander à Rome et de gouverner la terre. . . . !

Aussitôt fait que dit ; mais pendant qu'on allume,
 Et qu'on fume, le fer refroidit sur l'enclume.
 Chez notre campagnard, cinquante fois le jour,
 Et le sac à tabac et la pipe ont leur tour :
 Il fume en se levant, fume quand il se couche :
 En un mot, a toujours une pipe à la bouche,
 Comme n'ayant, du tout, affaire qu'à fumer.
 C'est aimer un peu trop à flairer, à humer
 La fumée, à son dam : car le feu de la pipe
 Tombant sur une paille, une feuille, une ripe,
 Allume un incendie affreux, et très souvent,
 D'un riche agriculteur fait un homme indigent," &c.

Mais si, abandonnant les glorieux sentiers de la politique, j'entrerais dans les détails des propriétés médicales du tabac, je vous ferais voir que les messieurs de la faculté, qui tuent les gens avec juridiction, en font un grand usage dans leurs nombreux envois au Tartare, et que pour se mettre à l'abri de leurs soins, et surtout des attaques meurtrières du cadavéreux choléra, du diable-bleu français et du *spleen* des Anglais, &c., il est nécessaire de s'enfumer comme des jambons, de la pipe, de la chique et de la prise.

Mais qu'ai-je besoin de consulter la botanique et de parcourir le monde pour démontrer les plaisirs et les avantages que procure le tabac ? N'est-ce pas l'âme et le mobile des cercles et des salons ? Oui, c'est la chose unique dans l'univers qui réunisse tous les goûts, toutes les qualités et tous les avantages, sans mélange d'inconvéniens. Vous avez vu, Messieurs, le sexe délicat, dont le goût est si sûr, se passionner pour cette plante délicieuse, se passer de main en main une jolie boîte de carton, d'argent ou d'or, pour ranimer la vivacité de la conversation. N'avez-vous pas souvent été témoins que dans leurs cercles, naturellement si polis et si agréables, l'aimable conversation prend un nouvel essor dans la poussière délicieuse du tabac, qui, comme un sel atlique assaisonne les traits spirituels et satiriques, les complimens flatteurs et ironiques, la gaité, l'amabilité, enfin. Or, si le sexe qui naturellement se trouve suffisamment pourvu d'alimens *conversationnels*, se déclare pour notre plante tabachique, afin de soutenir le tictac qui va toujours, il n'en faut pas davantage pour la faire apprécier de plus en plus.

Si j'ai de plus l'avantage de me trouver aujourd'hui au centre de la gaité, de la politesse et de la cordialité, n'est-ce pas à la pipe que je le dois ? Enfin, si les membres de notre grande association ont élevé simultanément notre grand-maître sur le trépiéd de la présidence, et l'ont placé comme dictateur de cette immense confédération, qui compte déjà des adeptes depuis le Sagenay jusqu'aux branches lointaines de l'Ottawa ; s'il est devenu, comme Abraham, le père d'un grand peuple, n'est-ce pas à la pipe qu'il le doit ? Si le grand Mercure, le dieu du commerce, &c., lui a départi les dons de Plutus, et lui a fait étendre les branches de son commerce de manière à ne pas craindre l'inconstante Fortune, n'est-ce pas en travaillant sur une grande échelle au trafic de la plus étendue manufacture du monde, je veux dire celle du tabac ? . . . Si enfin l'illustre secrétaire de notre compagnie s'est lancé à pas de géant dans l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle, n'est-ce pas par le désir de connaître la première des plantes qu'il s'est accoutumé à étudier la nature ?

Je ne passerai pas sous silence, Messieurs, une réflexion digne de remarque, c'est qu'il était dans la destinée de nos deux pères en pipes de se nommer JEAN, comme Nicot, ce père universel des

fumeurs, chiqueurs, priseurs et boucaneurs des deux mondes, et si ce nom doit vivre d'âge en âge, c'est-à-dire autant de temps qu'il y aura de la fumée sur la terre, celui de nos illustres patrons retentira dans le temple de mémoire, et sous leurs heureux auspices, notre illustre compagnie pourra, dès son berceau, se produire avec orgueil dans le monde, et s'élever sur les autres associations, comme la fumée de nos pipes s'élève au-dessus du soufflé impuissant de ces hommes vulgaires qui ignorent l'usage du tabac.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE.

“La bibliographie du Canada est déjà étendue,” disait M. ISIDORE LEBRUN, en 1832. En effet, le nombre de nos auteurs et de nos ouvrages était déjà considérable à cette époque, et il a beaucoup augmenté depuis. A la vérité, la plupart de ces ouvrages ne sont que des pamphlets, des brochures; ou des livres élémentaires; mais nous avons vu un temps où les ouvrages élémentaires mêmes, les livres d'école nous manquaient absolument, ou nous venaient d'outre-mer; nous nous rappelons le temps, où l'on ne trouvait à acheter chez le seul libraire qu'il y eût à Montréal, M. FRANÇOIS SARRAULT, que des calendriers, des alphabets, des catéchismes et quelques livres d'église et de dévotion; où nous cherchions en vain une grammaire, ou comme nous disions, *un livre pour apprendre l'orthographe*, et une arithmétique, ou *un livre pour apprendre les règles*. Longtemps avant cette époque pourtant, c'est-à-dire vers 1776, un imprimeur français instruit, M. FLEURY MÉSPLER, passa de Philadelphie à Montréal. L'année suivante, il publia la *Gazette Littéraire*, qui ne dura qu'un an, et un Almanac du Canada, volume de la grandeur à peu près d'un petit catéchisme ou d'un gros alphabet, dont nous avons eu un exemplaire entre les mains dans notre enfance, et dont la perte est d'autant plus regrettable, s'il n'existe plus; qu'il pourrait fournir aujourd'hui un moyen de comparaison curieux et instructif. Quelques années avant 1800, il nous est tombé sous la main un fragment d'une petite brochure concernant un différend survenu entre un juge et un avocat du temps, et un fragment d'une grammaire française; mais nous ne saurions dire si cette grammaire avait été imprimée en Canada. Vers le même temps, M. BOUCHER, décédé dernièrement curé à Laprairie, donna une jolie édition in-12 du *Cantique à l'usage des missions*, &c., et le *Graduel*, le *Vespéral* et le *Processionnal*, livres d'église à plain-chant, furent imprimés à Québec, chez les MM. NELSON. Vers le même temps aussi, le collège de Montréal fit imprimer une grammaire latine (en partie l'ouvrage d'un ou de plusieurs de ses professeurs), et l'*Epitome Historiæ Sacræ* de LIOMOND. Autant que nous nous en rappelons,

la composition (ou l'ouvrage du compositeur) de ce petit livre était assez régulière, et l'impression en était assez belle pour faire honneur à l'artiste, M. Louis ROY, qui s'y dit "Imprimeur du Collège," et pour prouver que "la typographie canadienne n'a pas toujours manqué de compositeurs habiles," comme l'affirme M. Lebrun. Plusieurs autres livres sortis des imprimeries de Québec et de Montréal sont pour le moins aussi bien composés, aussi régulièrement espacés et beaucoup plus nettement imprimés, que ne l'est son *Tableau Statistique et Politique des deux Canadas*. Nous ne croyons pas, par exemple, qu'un coïnnaisseur puisse trouver beaucoup à redire dans la composition, non plus que dans l'impression de notre *Arithmétique à l'usage des Ecoles élémentaires du Bas-Canada*, "de l'imprimerie de MM. WORKMAN et BOWMAN," où M. J. GUIBORD était maître-compagnon, ou premier typographe.*

Pour revenir à notre bibliographie, le premier ouvrage élémentaire écrit et publié par un Canadien a été, croyons-nous, le "Traité d'Arithmétique à l'usage des écoles," de M. J. A. BOUTILLIER, livre trop concis d'abord, peut-être, mais exact et méthodique. Depuis, les ouvrages élémentaires sur cette science, sur la Grammaire et sur la Géographie se sont multipliés dans le pays, au point de rendre l'ignorance des choses dont ils traitent inexcusable, même dans les endroits éloignés des villes, des grands villages et des grandes écoles. Pour nous borner, dans le présent numéro, à la Géographie, et ne pas parler de la *Description topographique de la Province du Bas-Canada, &c.*, par Joseph BOUCHETTE, Ecuyer, grand in-8vo d'environ 764 pages, avec l'Appendix, publié en 1815, nous citerons :

1^o. Une Géographie à l'usage du collège de Nicolet; petit ouvrage méthodique, remarquable surtout par l'exacte démarcation des limites entre les différents états; imprimé par M. J. LANE, vers 1824 ou 25 :

2^o. Le "Nouvel Abrégé de Géographie moderne, suivi d'un Appendice et d'un Abrégé de Géographie sacrée, à l'usage de la jeunesse; à Québec, chez NELSON & COWAN, 1833." 2 volumes in-12 : ouvrage qui, par le style, la méthode, le jugement et le bon goût, fait infiniment d'honneur à son auteur, qui ne se nomme pas,

* Puisque nous en sommes sur la composition typographique, on voudra bien nous permettre de citer un fait qui pourra étonner ceux qui savent ce qu'est la chose : M. J. QUILLIAN, connu autrefois par la publication du "Recueil de Chansons choisies" et de la *Gazette Canadienne*, composa, dans sa journée, sur manuscrit, les huit premières pages (in-8vo) de la *Bibliothèque Canadienne*, en espaçant parfaitement, et sans nous donner d'autre peine pour la correction de l'épreuve (car il n'en fallut qu'une) que le changement de deux lettres. Un autre compositeur habile et de bon goût, était M. Jean DECARY, éditeur, conjointement avec M. J. JONES, d'un *Chansonnier Canadien*, et auteur d'un petit roman, dont nous avons oublié le titre, mais qui n'était pas sans quelque mérite, sous le rapport de l'imagination et du style.

mais que nous croyons être, un des professeurs du séminaire ou collège de Québec.

3^o. Une Géographie du Bas-Canada, à l'usage du collège de Chambly, à ce que nous croyons, et autant que notre mémoire nous la rappelle, bien écrite et bien imprimée.

4^o. "Géographie élémentaire par demandes et par réponses, à l'usage des écoles; par Jos. LAURIN: Québec, imprimé par William H. ROWEN & Cie., 1839." Nous allons y revenir.

5^o. "Elémens de Géographie moderne, imprimé sous la direction de la Société d'Education du District de Québec, à l'usage des Ecoles élémentaires: Québec, de l'imprimerie de FRECHETTE & Cie., 1841." ouvrage bien imprimé, comme le sont généralement ceux des mêmes imprimeurs.

6^o. "Extrait du Recensement du Comté de l'Assomption, &c., par J. B. MEILLEUR, M. D. Montréal, de l'imprimerie de la *Minerve*." C'est la Géographie, ou la Topographie et la Statistique du Comté de l'Assomption, accompagnées de réflexions patriotiques et de suggestions utiles. Si la même chose eût été faite, à la même époque, pour chacun des comtés de la province, nous posséderions complètes la Topographie et la Statistique du Bas-Canada, et jouirions peut-être d'améliorations qui n'existent pas.

7^o. "Abrégé de Géographie Commerciale et Historique, suivi d'un Précis de Cosmographie; ouvrage orné de six cartes Géographiques, à l'usage des écoles chrétiennes:" volume in-12, de 216 pages, y compris la table des matières, imprimé cette année 1842, par M. Louis PERRAULT, chez qui il est à vendre, ainsi qu'à la librairie de M. FABRE. Ce livre comprend beaucoup plus que bien d'autres du même format et d'un même nombre de pages, et se recommande sous plusieurs autres rapports.

Nous revenons à la "Géographie élémentaire, par demandes et par réponses," et parce que nous l'avons sous les yeux, et parce que ce n'est pas le seul ouvrage que M. Laurin ait publié. Cette petite Géographie nous a paru se recommander surtout par des définitions nombreuses et exactes et par des notions astronomiques qui en doivent accroître l'utilité. Nous sommes obligés de nous borner aux citations suivantes :

"D. Quel est le caractère des Français ?

"R. Ils sont spirituels, inventifs, industrieux, enjoués, aimant les belles-lettres et les arts, belliqueux, braves et hospitaliers; mais les autres nations les taxent d'inconstance et de légèreté.

"D. Quel est le caractère des Anglais ?

"R. Ils sont braves, bons marins, industrieux, très propres au commerce, aux sciences et aux arts; mais on les accuse d'ambition, d'une trop grande estime pour eux-mêmes, et d'un injuste mépris pour les autres nations.

"D. Quel est le caractère des Canadiens ?

“ R. Ils sont spirituels, industrieux, patients, enjoués, amateurs des sciences et des arts, braves, courageux, aguëris, intrépides, généreux et hospitaliers.”

Sans doute, M. Laurin juge de ses compatriotes d'après lui-même, quand il dit qu'ils sont *amateurs des sciences et des arts* : RAYNAL en jugeait bien autrement, quand il disait, en parlant d'une époque antérieure à celle où il écrivait, “ qu'on ne leur trouvait aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction.”

Les choses ont bien changé depuis ; mais dès le temps dont parle l'abbé Raynal, il devait y avoir, il y avait réellement des exceptions à faire ; témoin un M. DE BOUCHERVILLE, dont nous avons une relation intéressante ; M. JUSCHEREAU DE SAINT-DENIS et notre savant ingénieur DE LERX : témoin encore les Relations d'un M. DE LORIMIER et d'un M. TABEAU, que nous avons eues sous les yeux, et que nous n'avons pas trouvées sans mérite, et d'autres ouvrages manuscrits, peut-être en plus grand nombre qu'on ne le croit généralement.

Au reste, personne ne désirerait plus que nous, comme on peut croire, que l'avancé de M. Laurin fût une règle générale, plutôt qu'une exception à cette règle ; mais d'après notre propre expérience et celle d'autrui, tout ce que nous pouvons dire avec vérité, c'est qu'il y a maintenant des centaines, des milliers, peut-être, de Canadiens (à une partie desquels nous avons dû et devons encore nous-même des remerciemens,) aussi amateurs des arts et des sciences qu'on puisse l'être en aucun pays du monde ; mais qu'il en est encore qui sont éloignés d'être tels à un point qui causerait partout ailleurs le plus grand étonnement. Il en est qui sont si peu disposés, à contribuer à l'extension de la typographie et de la bibliographie de leur pays, que quand même trois cents, quatre cents, cinq cents louis par an seraient ajoutés inopinément à leurs revenus ou à leurs appointemens, leur viendrait de Dieu et de grâce, pour parler populairement, ils n'en croiraient pas moins, ou n'en agiraient pas moins comme s'ils croyaient qu'une dépense de quinze ou vingt schelins par année, pour la propagation des arts, des sciences et de l'instruction parmi leurs compatriotes, serait pour eux d'une conséquence ruineuse ; tandis que quelquefois, autant ou plus est dépensé journellement en frivolités et en inutilités, est jetté à la rivière, selon l'expression d'un de nos journalistes. De ceux-là on pourrait dire avec un auteur français : A quelles mains l'aveugle Fortune remet-elle ses dons ?

Du nombre de ces derniers n'est pas M. Jos. Laurin, qui n'a pas même attendu l'âge mûr, l'âge viril, pourrions-nous dire, pour s'occuper d'études et de compositions utiles. Lorsqu'il était encore étudiant en droit, il a publié :

1^o. Un " *Traité d'Arithmétique et d'Algèbre*, en un volume in-8vo de 206 pages :

2^o. Un *Livre destiné à l'instruction de l'enfance, ou Nouvel Alphabet Français, à l'usage des enfans* ; volume in-18 de 107 pages :

3^o. Un *Traité sur la Tenue des Livres en partie simple et en partie double, rédigé pour la classe mercantile* ; volume in-12 de 48 pages :

5^o. *Le Chansonnier Canadien, ou Nouveau Recueil de Chansons* ; volume in-18, de 180 pages : finalement et

5^o. La " *Géographie élémentaire*," dont nous venons de parler. M. Laurin n'en restera pas là sans doute ; il est plus que probable que si le temps et les circonstances le permettent, il continuera à contribuer pour sa part, à enrichir notre bibliographie Canadienne.
(A continuer.)

DÉCOUVERTES IMPORTANTES.

M. BEAUD :—Je vous prie de faire part aux lecteurs de votre journal de la découverte importante dernièrement faite en France, je veux dire la coloration du bois sur pied. On peut-on mieux qu'en Canada en faire l'expérience ? L'essai en est facile, et si on réussit, ce sera un moyen de créer une nouvelle branche d'industrie au pays, et d'introduire assurément une grande économie dans nos ameublemens.

UN CORRESPONDANT.

La science vient d'enrichir l'industrie d'une découverte de la plus haute portée. On sait que dans une foule de mécaniques et de constructions il est impossible d'employer le bois, à cause des dilatations qu'il éprouve en hiver par le temps humide, et de l'effet contraire que produisent sur lui les chaleurs de l'été. En outre, quelque dur qu'il soit, il s'altère promptement dans les digues et les constructions navales ; en un mot, dans tous les cas où il se trouve exposé à l'action de l'eau. Eh bien ! ces inconvéniens nombreux, M. le Dr. BOUCHÈRE est parvenu à les éviter tous par les moyens les plus simples et les moins dispendieux, puisque la nature elle-même fait presque tous les frais de l'opération. Voici, en peu de mots, en quoi consiste le procédé :

Avant de couper l'arbre, on fait une incision à sa base avec une tarière ; puis on y introduit, à l'aide d'un grand entonnoir, un sel métallique en solution ; tel que le sulphate de cuivre ou de fer, le chromate de plomb ou du chlorure de calcium, &c. : Vingt-quatre ou vingt-huit heures suffisent à la sève ascendante pour porter ces substances dans toutes les parties du ligneux et même jusque dans les feuilles les plus élevées. Cela fait, l'arbre peut être immédiatement coupé et employé. On a vu des échantillons de bois ainsi préparés, présentant, suivant les substances qu'ils contenaient, les

teintes et les reflets les plus agréables. Préparé avec la couperose et la noix de galle, le bois prend le beau noir et toutes les propriétés de l'ébène ; avec le chromate de plomb, il ressemble admirablement au citronnier ; avec les résidus résultant de la fabrication du charbon, sa couleur participe à la fois du noyer et de l'acajou.

Mais une des plus admirables préparations, est celle au bleu de Prusse : le bois acquiert alors les couleurs et les veines de la maladrite ou du marbre vert. On a admiré des vases et un guéridon travaillés avec cette substance nouvelle, et on pouvait dire qu'aucun bois exotique, quelque précieux qu'il fût, ne présentait à l'œil tant de nuances ravissantes et des dessins aussi variés. Nul doute que d'ici à peu de temps, tout ce qui tient à l'ébénisterie ne soit fait avec des bois indigènes ainsi préparés. Les meubles gagneront en solidité, en durée, en beauté ; et comme les substances employées dans ces préparations sont toutes très communes, et les frais de main d'œuvre presque nuls, les meubles ne seront pas d'un prix plus élevé que s'ils étaient faits de sapin ou de chêne.

Mais si la science a fait en France cette belle conquête pour l'industrie, elle n'en a pas moins travaillé, par une découverte importante, au profit de l'art, comme suit :

.. Tout le monde sait combien il est difficile de copier les objets, au daguerréotype, quand ils ne sont pas d'une immobilité parfaite. Tout le monde a pu juger que les portraits, les arbres, en un mot, tout ce qui est animé d'un mouvement si minime qu'il soit, sont impossibles à représenter. Aujourd'hui, M. DAGUERRE, par un nouveau mode d'action, dont nous ne connaissons pas encore la nature, arrive à copier les objets les plus mobiles avec autant de netteté que les monumens. La raison de ce curieux phénomène est aisée à concevoir ; il fallait vingt minutes environ pour qu'une image fût dessinée par la plaque ; il ne faut plus aujourd'hui à M. Daguerre qu'un temps pour ainsi dire inappréciable, beaucoup moins qu'une seconde. C'est là une conquête presque aussi importante que le daguerréotype lui-même ; car désormais un paysage sera reproduit avec ses arbres, ses personnages, son mouvement, son ciel véritable ; et les portraits, auxquels les yeux manquaient toujours, seront rendus avec une fidélité inimitable. J'entrerai dans de plus grands détails, une autre fois, au sujet de cette invention nouvelle.

FAITS CURIEUX, ANECDOTES, VARIÉTÉS, &c.

Sous le règne de PHILIPPE Ier., roi de France, GUILLAUME, comte de Poitiers, répudia sa femme pour en épouser une autre. L'évêque de Poitiers crut devoir l'excommunier : déjà il prononçait la formule fatale, lorsque le comte, tirant son épée, s'écria impétueu-

sement : “ Tu vas mourir de ma main, si tu ne me donnes l’absolution. ” L’évêque, par un détour peu digne de son caractère, feignit d’avoir peur, et demanda, pour faire ses réflexions, un instant de répit, dont il se servit pour achever les paroles fatales ; puis il présenta sa poitrine au comte, en lui disant : “ Frappe maintenant, je suis prêt. ” Celui-ci lui répondit : “ Je ne t’aime pas assez pour t’envoyer en paradis ; ” et il l’exila.

Les juges du comté de Valois firent le procès à un taureau qui avait tué un homme d’un coup de corne, et le condamnèrent, sur la déposition des témoins, à être pendu. La sentence fut confirmée, par arrêt du parlement, le 7 février 1314.

Depuis la veille du dimanche des Rameaux jusqu’à la seconde fête de Pâques, il était permis, dans la ville de Béziers, de souffleter tous les Juifs qu’on rencontrait. Le peuple surtout usait de ce privilège avec tant de zèle, qu’enfin les principaux de la synagogue établie à Béziers allèrent à l’évêque et obtinrent, moyennant une somme considérable, qu’il ne serait plus permis, en aucun temps, de les battre par dévotion.

En 1358, Perrin MACE’, garçon changeur de la rue-Neuve-Saint-Médéric, à Paris, assassina Jean BAILLET, trésorier des finances. Le dauphin, depuis CHARLES V, régent du royaume, ordonna à Robert DE CLEMONT, maréchal de Normandie, d’aller enlever ce scélérat de l’église de Saint-Jacques de la Boucherie, où il s’était réfugié, et de le faire pendre ; ce qui fut exécuté. Jean DE MEULAN, évêque de Paris, cria à l’impiété, prétendit que c’était violer les immunités ecclésiastiques, envoya ôter du gibet le corps de cet assassin, et lui fit faire dans cette même église de Saint-Jacques, des funérailles honorables, auxquelles il assista.

Quelques jours après, Robert de Clermont fut assassiné dans une sédition, en soutenant les intérêts de son roi. Jean de Meulan défendit qu’on lui donnât la sépulture dans une église ou dans un cimetière, disant qu’il avait encouru l’excommunication en faisant enlever Perrin Macé d’un lieu saint, et qu’un excommunié ne devait pas être enterré parmi les fidèles.

Le duc de Bourgogne assiégeait la ville de Beauvais. Les habitans se défendaient avec un courage héroïque. Ils allaient cependant être forcés dans un assaut général, lorsque les femmes, conduites par une héroïne nommée JEANNE HACHETTE, vinrent à leur secours, armées de pierres, de feu grégeois et de plomb fondu. Elles déployèrent un tel courage que l’ennemi fut repoussé et leva le siège dès le jour suivant. Le roi (LOUIS XI) ordonna qu’en récompense de ce dévouement, on célébrerait une messe solennelle, toutes les années, à pareille époque, et que, dans les processions qui se feraient ensuite, les femmes précéderaient les hommes, vêtues de leurs habits de noces. L’ordonnance portait aussi que leur parure serait entièrement à leur volonté tous les autres jours de l’année.

L'armée du même duc de Bourgogne étant venue camper devant Paris, un soldat des troupes que Louis XI avait envoyées dans cette capitale, pour la défendre, s'avisait de dire que les Parisiens étaient tous *Bourguignons*: "En réparation de laquelle injure et contumélie, il fut arrêté, dit l'historien CORROZET, et fit amende honorable devant l'Hotel-de-Ville, en chemise, tête nue, une torche ardente dans la main, et eut ensuite la langue percée d'un fer chaud."

En 1365, Guillaume CHARPENTIER assassina sa femme : son crime était public, prouvé, avéré ; il en convenait lui-même. Des sergens l'arrachèrent de l'Hotel-Dieu, où il s'était réfugié, et le traînèrent en prison. Il présenta sa plainte, sur laquelle le parlement condamna les sergens à l'amende, et ordonna que Charpentier serait rétabli dans son asile. Il y fut remis en effet, et échappa au châtimement qu'il méritait.

Dans l'estimation de la bibliothèque du duc de BERRI, frère de CHARLES V, on voit un seul livre d'heures sans sermons d'or, sans pierreries, monter à la somme de huit cent soixante et quinze livres ; ce qui revient environ à celle de six mille deux cent cinquante du cours actuel. Un livre se donnait alors par testament, et souvent même était substitué comme un immeuble.

En 1471, Louis XI, désirant de mettre dans sa bibliothèque une copie du livre du médecin RHASIS, emprunta l'original de la faculté de médecine de Paris, et donna, pour sûreté de ce manuscrit, douze marcs d'argent, vingt livres sterling, et l'obligation d'un bourgeois pour la somme de cent écus d'or.

En 1476, ALPHONSE V, roi de Portugal, vint à Paris solliciter des secours contre FERDINAND, fils du roi d'Aragon, qui lui avait enlevé la Castille. Louis XI, disent les historiens, le reçut fort honorablement, et tâcha de lui procurer tous les amusemens possibles : on le logea dans la rue des Prouvaires, chez un épicier : on le mena au palais, où il eut le plaisir d'entendre plaider. Le lendemain, il alla à l'évêché, où l'on procéda en sa présence à la réception d'un docteur en théologie ; et le dimanche suivant, veille de son départ, on ordonna une procession de l'université, qui passa sous ses fenêtres. Voilà un roi bien *honorablement* reçu et bien *amusé*.

L'abbaye de Figeac a donné son nom à une petite ville dans le Quercy. Quand l'abbé de Figeac y faisait sa première entrée, le seigneur de Montrun, habillé en arlequin, et une jambe nue, était obligé de le conduire jusqu'à la porte de son abbaye, tenant sa jument par la bride : ensuite l'abbé et l'arlequin dinaient ensemble.

Anciennement, il n'était permis qu'aux nobles de mettre des girouettes sur leurs maisons : on prétend même que dans l'origine, il fallait avoir monté des premiers à l'assaut de quelque ville, et avoir planté sa bannière ou son pannon sur le rempart. Les girouettes étaient peintes et armoriées, et représentaient les bannières ou les pannonns de la noblesse.

Le titre de baron était autrefois si éminent en France, qu'on le donnait aux saints, pour leur marquer son respect. "Il fit ses vœux, dit l'historien FROISSARD, devant le béniit corps du saint baron Saint Jacques."

FRANÇOIS Ier, pour tourner en ridicule la longue liste de titres que l'empereur CHARLES-QUINT prenait dans ses lettres, ne se servait, en lui faisant réponse, que de la qualité de roi de France et de *Seigneur de Gonesse et de Vanvres*.

En 1584, on vit HENRI III, le chancelier, les courtisans et les ministres, marchant deux à deux dans les rues de Paris, couverts d'un grand sac de toile, depuis le haut de la tête jusqu'aux pieds, ceints d'une grosse corde, et tenant chacun une discipline à la main pour se flageller les épaules.

Pendant assez longtemps, HENRI IV n'eut qu'un carosse pour lui et pour la reine. Il existe une lettre où il écrivait au duc de SULLY, qui avait pris médecine : "Je comptais aller vous voir, mais je ne pourrai, car ma femme se sert de ma coche."

Un prince allemand ayant rêvé qu'il voyait trois rats, l'un gras, l'autre maigre, et le troisième aveugle, fit venir un devin célèbre pour en avoir l'explication. "Le rat gras, dit le devin, c'est le premier ministre ; le rat maigre, c'est le peuple, et le rat aveugle, c'est vous-même."

Il n'y a guère plus de deux siècles, on procédait encore, en France, contre les rats avec les mêmes formalités que contre les hommes. Le célèbre CHASSENEUX, qui fut depuis premier président au parlement de Provence, n'étant encore qu'avocat du roi au baillage d'Autun, prit la défense des rats contre une sentence d'excommunication lancée contre eux par l'évêque d'Autun. "Il remontra, dit l'historien DE THOU, que le terme qui leur avait été donné pour comparaître était trop court, d'autant plus qu'il y avait pour eux du danger à se mettre en chemin, tous les chats des villages voisins étant aux aguets pour les saisir. Il obtint qu'ils seraient cités de nouveau, avec un plus long délai pour comparoir."

Vers la fin du dix-huitième siècle, il y avait encore quelques villes en France, où le maire et les échevins faisaient mettre dans un panier une ou deux douzaines de chats, et les brulaient au feu de joie de la Saint-Jean.

Un avocat italien ayant fait bâtir un superbe palais avec l'argent qu'il avait reçu de ses cliens, dans le court espace de quelques années, fit mettre au-dessus de la porte, en très gros caractères, cette inscription : *EX DISCORDIA CIVIUM CONCORDIA LAPIDUM*.

Un célèbre joueur de hautbois ayant été invité à souper par un seigneur anglais, celui-ci lui demanda s'il n'avait pas apporté son instrument, afin de jouer quelque air, en attendant le repas. Non, milord, répondit le musicien, mon hautbois ne soupe jamais.

Trois personnages illustres, le comte de SEGVAR, plénipotentiaire

de la France, M. de COBENTZEL, ambassadeur d'Autriche, et le prince de LIGNE, accompagnèrent CATHERINE II, impératrice de Russie, dans son célèbre voyage en Crimée. Le dernier reprochait aux deux autres de ne suivre aucun traitement médical. Cédant à ses importunités, M. de Cobentzel se fit saigner copieusement, et M. de Ségur prit deux médecines. Peu de jours après, se trouvant tous les trois réunis chez l'impératrice, elle dit au prince de Ligne : " Vous avez l'air de vous bien porter ; je vous croyais indisposé : avez-vous vu mon médecin ?—Non, madame, répondit-il ; j'ai une manière particulière de me traiter : dès que je me sens malade, je fais saigner Cobentzel, je fais purger Ségur, et je me trouve guéri.

Voici un joli quatrain improvisé par le comte de Ségur, sur des bouts rimés que Catherine lui avait présentés :

De Catherine chaque jour,
La gloire à nos yeux se dénote ;
La renommée est son tambour,
Et l'histoire son garde-note.

Le comte de Ségur, devenu grand-maître des cérémonies de NAPOLEON, se fit attendre, un jour, et l'empereur lui en fit des reproches : " Sire, répondit-il, j'ai un million d'excuses à faire à votre majesté ; mais je viens d'avoir le malheur de donner dans un embarras de rois dont je n'ai pu sortir plus tôt." Napoléon sourit de la réponse, et s'en trouva flatté sans doute ; car plusieurs rois venaient en effet d'arriver à Paris pour lui faire leur cour.

Le vicomte de SEGUR, frère du comte, ne voulut jamais rien accepter de BONAPARTE. On lui demanda un jour quelle différence il y avait entre le comte et lui : " Mon frère, répondit-il, est Ségur le cérémonieux, et moi je suis Ségur sans cérémonie.

Un Irlandais écrivant à sa mère malade en lettres d'un demi-pouce de hauteur au moins, un ami lui en demanda la raison : " Est-ce que vous ne savez pas, répondit-il, que ma pauvre mère est sourde ?"

L'éléphant et la barrière. Il y a eu hier huit jours, dit un journal anglais de la fin d'Octobre, M. VAN-AMBURG, conduisant son éléphant à Wellington, pour l'y montrer pendant quelques jours, arriva à la barrière, lorsqu'elle venait d'être fermée. Le gardien refusa de l'ouvrir à moins d'un péage extraordinaire. Le conducteur n'y voulut pas consentir, et passa par la porte de côté, en disant à son éléphant : " Jacquot, il faut que je m'en aille sans toi." Jacquot ne l'entendait pas ainsi, il paraît, et ne voulait pas être en arrière de son maître ; car appliquant sans cérémonie sa trompe à la barrière, il la souleva aussi aisément que si elle eût été de plume, et la jeta à côté du chemin, au grand étonnement du gardien, qui fut obligé de la raccommoder et de la replacer, et le fit, dit-on, volontiers, et en riant de l'aventure.

Longévité. La nommée Marie MARTY est morte dernièrement à Risle, en France, à l'âge de 107 ans, 4 mois et 7 jours.

Un grand voyageur. La dernière malle d'Angleterre a apporté la nouvelle de l'arrivée à Londres, le 29 Octobre, de Sir George SIMPSON, après un voyage d'environ vingt-deux mois. Durant ce long espace de temps, il a traversé le continent de l'Amérique septentrionale, (dans l'hiver de 1841 à 1842), depuis les comptoirs ou postes de commerce de la compagnie de la Baie-d'Hudson jusqu'à l'embouchure de la Rivière Columbia; de là aux établissemens russes de Sitka; de Sitka aux établissemens espagnols de la Californie, puis aux îles Sandwich, d'où il est revenu à Sitka. Il s'y est embarqué vers le commencement de mai de cette année 1842, et naviguant au nord par Onalaska et le Kamtchatka, il est arrivé vers le commencement de juillet à Otchotsk, dans la Sibérie orientale, et de là il a traversé la Sibérie et la Russie jusqu'à St. Petersbourg. La distance parcourue par Sir George Simpson, (à partir du 1er. mars 1841), a été de 36,850 milles, savoir: par navire ou paquebot à vapeur 18,700; en carrosse, &c., par terre 5,165; en canot, 2150; en chaloupe, 3,750; à cheval, 6,985; à pied, 100; total, 36,850.

Livre en perspective.—Un journal de New-York dit que W. L. MACKENZIE a préparé pour la presse un ouvrage à un volume, dont le but est de présenter au public américain des mémoires ou de plus courtes notices biographiques des Irlandais ou des descendants d'Irlandais qui se sont distingués comme amis de la liberté civile et religieuse et de l'indépendance nationale des Etats-Unis; et des Irlandais qui se sont rendus le plus célèbres par leurs talens, leur génie et leurs travaux scientifiques et littéraires.

Navigation. Il est dit dans le *Morning Post* d'Halifax, qu'on a conçu le projet d'établir une ligne de communication par vaisseaux à vapeur entre Bristol et Québec, et que les propriétaires du *Great Western* se proposent de faire naviguer ce vaisseau dans cette ligne, l'été prochain, ou aussitôt que le *Great-Britain* sera prêt pour voyager entre Liverpool et New-York.

Contrebande.—La goëlette *Intention*, d'Halifax, a été saisie à Arichat, le 17 de novembre dernier, des articles de contrebande, provenant des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, ayant été trouvés à son bord, entre autres, plusieurs tonnes ou barriques d'eau de vie.

Nécrologie. Sa grandeur, Monseigneur J. DUBOIS, Evêque de New-York, est décédé dernièrement, dans cette ville, à l'âge d'environ 80 ans.

Livres à Vendre. Les gazettes annoncent, pour la première quinzaine de février prochain, la mise en vente de l'immense et précieuse bibliothèque de feu J. FLEMING, Ecuyer, laquelle se compose de 11,000 volumes.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Nouveaux Journaux.—Le 1er numéro du *Journal de Québec* a paru le 1er de ce mois. Le format est, dit-on, le même que celui du *Courrier des Etats-Unis* et des journaux français généralement. Le prospectus, dont nous avons lu quelque part un extrait, prouve que la prudence et la sagesse peuvent être aussi quelquefois le partage des jeunes gens : il nous a paru aussi bien pensé qu'il est bien écrit. Ce journal est imprimé et publié par MM. A. COTE' et C^{IE}.

La langue anglaise a aussi, à Québec, son nouveau journal dans *The Standard*, "imprimé et publié pour R. M. MOORE; rédacteur-proprétaire, par N. AUBIN et W. H. ROWEN."

Education.—Tout ce qui se rattache à ce sujet, dans ce pays, doit paraître important, et les noms des personnes qui s'y intéressent d'une manière particulière méritent, non seulement d'être connus de la génération actuelle, mais encore de passer à la postérité. Nous voulons parler, en résumant ce qu'en ont dit les gazettes, d'une assemblée qu'il y a eu à St. André, le 6 de ce mois, à l'occasion de la visite du surintendant de l'éducation, et dont JACOB BARCELO, écuyer, fut nommé président, et A. B. JOHNSON, écuyer, secrétaire.

"Il n'y avait pas moins, dit le rapport, de 250 citoyens, y compris les conseillers de la municipalité, et elle présentait une heureuse union d'origines et de persuasions diverses, qui montrait clairement que l'esprit de parti n'a pas éteint le sentiment dans lequel le peuple de cette section municipale se dispose à envisager et à discuter le sujet très important de l'instruction publique."

A la demande du président, le Dr. MEILLEUR expliqua d'une manière claire et précise, tant en français qu'en anglais, la nature et les avantages de la présente loi d'éducation. Quand il eut cessé de parler, Messire PAQUIN, curé de St. Eustache, se leva pour dire qu'il concourait dans les vues et les opinions du surintendant, dont il loua le zèle et la capacité, et proposa qu'il lui fût offert des remerciemens. Cette proposition, appuyée par Thomas BARRON, écuyer, fut adoptée unanimement.

Après quelques observations très opportunes du révérend M. EDWARDS de Chatham, sur l'acte d'éducation, des remerciemens furent votés au président de l'assemblée, sur motion de Charles BENEDICT, écuyer, secondé par J. B. DUMOUCHEL, écuyer, et au secrétaire, sur motion de M. KATROS, secondé par M. RICHOTTE.

"La visite du Dr. Meilleur à St. André, continue le rapport, a été faite à la prière de Daniel DE HERTEL, écuyer, syndic (warden) du district, qui en a fait tous les frais. Les efforts de ce monsieur en faveur de l'éducation et de toute autre mesure d'inté-

rêt public, sont très méritoires et dignes de la reconnaissance générale.”

“*Lithographie.*—Nous avons reçu celle du vénérable M. PERRAULT, de Québec, exécutée avec toute la perfection du talent de M. АУМН. Ce type d’honnête homme et de citoyen si utile à son pays, est aussi un des plus beaux présens que la main de l’artiste accompli du *Fantastique* pouvait faire au pays dont M. Perrault est un des fils aînés les plus distingués.”—*Aurore des Canadas.*

“*Sculpture.*—M. LEPROTON, sculpteur, vient de terminer la voute de l’église de l’Ancienne Lorette. Notre confrère du *Fantastique*, qui a eu l’avantage de la voir, fait, en connaisseur, un grand éloge de cet ouvrage, dont la simplicité de goût fait l’élégance, et du bel effet des reliefs.”—*L’Artisan*

“*Peinture.*—A l’occasion de l’exposition du tableau, ou portrait en grand, de sa Sainteté, GREGOIRE XVI dans la salle des grands jurés, au palais de justice, les 22, 23 et 24 de ce mois, le rédacteur de *l’Aurore* dit, entr’autres choses: “Plusieurs des visiteurs que nous avons rencontrés nous ont exprimé leur admiration pour le *Tableau du Saint Père*, et l’orgueil qu’ils ressentent, en songeant que le Canada possède un peintre de cette force, et que la palette de M. PLAMONDON est une de nos gloires nationales. Des connaisseurs nous ont dit que pour l’harmonie des parties, la magie du style et du coloris, le perfectionnement de la carnation, le naturel de la physionomie, l’expression de la personne, la perfection de la pose, le relief et la combinaison des pièces, et la richesse de la peinture, M. Plamondon avait placé son œuvre à côté des morceaux de maîtres.

“M. Plamondon a dû se féliciter de pouvoir compter jusqu’à de belles dames parmi ses visiteurs, et qui plus est de les avoir enchantées de son œuvre. C’est la meilleure preuve de sa perfection; car on connaît la délicatesse d’observation de l’élite de l’humanité. Ici nous ne pouvons taire le mot que nous avons entendu sortir d’une jolie bouche, dans l’enthousiasme du moment: “*Je serais bien heureuse de pouvoir me faire peindre par un pareil pinceau.*”... Nous avons appris aussi que plusieurs familles de distinction avaient fait le projet de mettre la main de M. Plamondon en œuvre, jalouses qu’elles étaient de devoir à une main canadienne aussi experte le plaisir de pouvoir revivre sur la toile pour le bonheur des leurs.”

“*Incendie.*—Un incendie qui sera vivement regretté, non seulement par la respectable famille qui en a été la victime, mais par tous les amis des sciences et des lettres, eut lieu vers 4 heures, hier matin (jour de Noël). Le bel établissement de l’honorable W. SHEPPARD, de Woodfield, près Québec, contenant peut-être la plus riche collection de plantes et autres objets

400 Naissances, Mariages, Décès, Commissions.

d'histoire naturelle du pays, avec une bibliothèque comprenant plus de 3000 volumes d'ouvrages les plus précieux, est devenu la proie des flammes, pendant que les domestiques étaient à l'église. M. et Madame Sheppard n'ont pu sauver que les hardes qu'ils avaient sur eux. Il n'y avait que pour £2000 d'assurances au bureau de la Compagnie de Québec. *Le Canadien.*

NAISSANCES, MARIAGES, DECES, COMMISSIONS.

Nés : Le 11 de ce mois, à Alfred LA ROCQUE, Ecuyer, de Montréal, une fille ;

Le 20, à Joseph LAURIN, Ecuyer, de Québec, une fille.

Marié : Le 13 de ce mois, à la Rivière du Loup, par le révérend M. GUEROUT, A. M. HART, Ecuyer, à Dlle. Margaret M'CARTHY.

Décédés : Aux Opelousas, (Louisiane), le 14 de novembre dernier, à l'âge de 31 ans, M. Benj. FORTIER, typographe, ci-devant de Québec ;

A New-York, le 24 du même mois, M. Louis MORU PANET, Chirurgien-dentiste, ci-devant de Montréal ;

A Montréal, le 30, Dlle. Marianne SARRÈRE dite LAVICTOIRE, âgée de 75 ans ;

Au même lieu, le 3, M. Hypolite LUSIGNAN, âgé de 48 ans ;

A St. Vincent de Paule, le 5, M. François TULLOCH, âgé de 29 ans ;

A St. Roch de Québec, le 8, à l'âge de 34 ans, Dame Marie Susanne GRÉNIER, épouse de M. Jean BAILLARGEON, Marchand ;

Au Manoir de Lachenaie, le 10, à l'âge de 3 ans et 9 mois, Henriette, fille aînée de Phon. John PANGMAN ;

A Montréal, le 12, à l'âge de 27 ans, James Ritchie DICK, Ecr., Médecin et Chirurgien ;

Le même jour, à St Denis, Alexis QUENET, âgé de 105 ans et 9 mois ;

A Montréal, le 14, à l'âge de 18 ans, M. Charles A. BERTHELOT, fils de J. A. BERTHELOT, Ecuyer, de St. Eustache ;

Le même jour, à Contrecoeur, à l'âge de 36 ans, Dlle. Marie Rachel DUPLESSIS, fille de feu A. C. LENOËLET-DUPLESSIS, Ecuyer ;

A Montréal, le 21, Dame Elmire RYAN, épouse de M. Léon SAINT-GERMAIN, Carrossier ;

Au même lieu, le 26, Isaac VALENTINE, Ecuyer, âgé de 56 ans ;

Au même lieu, le 27, M. Guillaïn CAUCHY, âgé d'environ 50 ans ;

Le même jour, à Varènes, Dame Zoé AINSE, veuve de feu Amury GIROD ;

A St. Laurent, le 30, G. C. E. VERNEUIL de Lorimier, Ecuyer, âgé de 71 ans.

Commissions.—Robert LESTER MORROGIE, Jean B. C. TRESTLER et Joseph BOUVERER, Ecuyers, Commissaires pour le soulagement des insensés, et le soutien des enfans trouvés et des indigents dans le District de Montréal ;

J. B. MIGNAULT et Charles DANSENEAU, Ecuyers, Médecins, Chirurgiens et Accoucheurs ;

François MAGLOIRE-DEROME et F. X. LANGEVIN, Ecuyers, Avocats et Procureurs ;

MM. Téléspore DENECHAUD et Louis GRAVEL, Notaires, pour le Bas-Canada.

William PRING, Ecuyer, Député Collecteur de la Douane, au port de St. Jean.